

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE, franco domicile 24.— 12.— 6.— 2.10
 ETRANGER, mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

20^{ème} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT • TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHEQUES POSTAUX IV. 178

ANNONCES

18 c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs 35, 47 et 58 c.
 Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale, Genève, Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Une question qui préoccupe le monde horloger

POURQUOI MAINTIENT-ON LE SYSTÈME DU CONTINGENT?

Notre correspondant de Berne nous écrit :

L'industrie horlogère, on le sait, se plaint amèrement d'être soumise encore à un système de contingent qui l'empêche d'accepter, toutes les commandes qu'elle pourrait obtenir et met ainsi des limites artificielles à sa capacité de production.

Pourquoi ce contingent, se demandent les industriels, alors que la métallurgie et l'industrie chimique, par exemple, sont absolument libres de traiter, avec l'Amérique et, plus généralement avec les pays du bloc-dollar les affaires qu'elles veulent? Que devient, en l'occurrence, le principe de l'égalité devant la loi?

Cette mesure apparaît d'autant plus inopportune, injuste et dangereuse que la concurrence américaine, elle, prépare l'avenir. Alors que les fabricants des Etats-Unis ne suffisent pas — et il s'en faut de beaucoup — à satisfaire la clientèle de leur propre pays, elles posent déjà des jalons en Amérique du sud. Elles préparent des marchés, occupent des positions pour le jour où elles auront développé au maximum leur appareil de production. Et la Suisse doit laisser faire, parce que le contingentement empêche nos fabricants de contrebalancer cette tentative d'expansion.

Is ne sont pas découragés pour autant; ils ont cherché ailleurs de nouveaux débouchés; ils en ont trouvés. Mais voici que des difficultés surgissent, là aussi. Les accords précédents avec la Grande-Bretagne et la France, notamment, ne jouent pas comme on l'avait espéré; il faut revoir, certaines dispositions et, en attendant, on estime nécessaire, du côté suisse, de réduire les exportations. Cette décision touche, il est vrai, toutes les industries et, dans le cas particulier, l'horlogerie subit un sort commun. Elle ressent d'autant plus durement le traitement dont elle est seule l'objet dans les relations commerciales avec l'Amérique.

Si l'on tente d'obtenir quelques explications sur les raisons du contingentement, voici ce que, de divers côtés, on peut entendre.

Il a fallu contingerter les exportations au moment où les Etats-Unis, en raison de la guerre, ne pouvaient plus rien nous envoyer, alors que nous exportions encore de l'horlogerie et des pièces détachées, marchandises facilement transportable (elle tient peu de place et les colis pouvaient être con-

fiés à des avions) mais d'une grande valeur. Si l'on avait laissé ce commerce se développer sans aucune entrave, l'équilibre aurait été rompu entre nos importations en général et nos exportations. Un contingent était d'autant plus indiqué que nous n'avions pas besoin d'or, mais de marchandises.

Aujourd'hui, on ne peut plus invoquer cette raison, puisque les Etats-Unis et les pays du bloc-dollar sont en mesure de nous envoyer des marchandises. Mais on semble redouter qu'une trop forte exportation d'horlogerie ne favorise la « haute conjoncture », ne contribue à concentrer de la main-d'œuvre dans certaines régions et ne remette en mouvement la spirale des prix et des salaires.

On ajoute que les autorités ont laissé à l'horlogerie un champ suffisant puisqu'en 1944, la statistique du commerce extérieur, indique que 12 millions de pièces, environ, ont été exportées, pour une valeur de 300 millions, qu'en 1945, les chiffres ont passé à 19 millions de pièces et 450 millions, pour atteindre en 1946 21 millions de pièces et plus de 550 millions.

On y voit la preuve que les pouvoirs publics ne pratiquent pas à l'égard de l'horlogerie une politique draconienne.

L'augmentation est certes sensible. Mais nous constatons qu'en valeur relative, l'industrie des machines et celle des produits chimiques et pharmaceutiques ont contribué au « boom » économique dans une plus forte proportion encore. Les exportations de machines ont passé de 220,7 millions en 1945, à 418,8 en 1946; celles des produits chimiques, pharmaceutiques et colorants, de 219 millions environ à 405 millions.

C'est donc à tort qu'on accuse l'horlogerie d'être la principale responsable de cette « inquiétante prospérité » qu'on s'efforce de contenir. Toute l'industrie y participe. Mais il y a, en Suisse, certains groupes d'industries qui ont une position « politique » plus forte, qui sont mieux armés pour défendre leurs intérêts et leurs droits.

De toute façon, il serait désirable que des explications franches et nettes fussent données non seulement aux industriels, mais à cette importante partie de la population suisse dont l'avenir économique dépend de l'activité de l'industrie horlogère.

G. P.

Une catastrophe aux Etats-Unis

Terrible explosion dans une usine de Los Angeles

75 morts et 300 blessés

LOS ANGELES, 21 (A. F. P.). — Soixante-quinze morts et trois cents blessés, tels sont les chiffres probables des victimes d'une explosion qui s'est produite jeudi dans une usine de galvanoplastie de Los Angeles, annonce un communiqué de la police de Los Angeles.

Outre le bâtiment de l'usine, trois autres maisons voisines ont été réduites en poussière et plus de trois cents immeubles du voisinage endommagés. On ne connaît pas encore avec précision les causes du désastre qui est le plus grave qui soit survenu dans cette ville depuis le tremblement de terre de 1933 qui fit 77 victimes.

Des dégâts considérables

LOS ANGELES, 21 (Reuter). — A la suite de l'explosion qui s'est produite jeudi dans une usine de galvanoplastie de Los Angeles, les édifices ont été violemment secoués dans un vaste rayon. Un incendie s'est déclaré sur les lieux du sinistre et toutes les ambulances et les voitures disponibles ont été requises pour transporter les blessés à l'hôpital.

L'explosion a fait des dégâts à toutes les maisons situées dans un rayon de 2,4 km. Deux fabriques et divers bâtiments ont été complètement détruits et il en a été de même des autos qui se trouvaient garées devant l'usine où s'est produite l'explosion.

LES TROUBLES EN PALESTINE



A la suite des nombreux actes de terrorisme qui se commettent chaque jour en Palestine, les femmes et les enfants britanniques ont reçu l'ordre de quitter la Terre sainte. Cette évacuation est aujourd'hui presque terminée. Voici les enfants d'une école anglaise de Jérusalem dont la fermeture a été ordonnée.

AVANT LE DÉMARRAGE DE L'EXPERIENCE RAMADIER

Les plans du gouvernement français pour provoquer une nouvelle baisse

En ce qui concerne les salaires, seuls les petits traitements seront revalorisés

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

C'est M. Ramadier lui-même qui l'a rappelé à la presse, deux problèmes dominent l'actualité française: la baisse des prix et les salaires. Bien engagé, la vague de 5% a produit un salutaire effet de choc et si elle n'a pas déclenché, comme l'espérait M. Blum, une suite de baisses en chaîne, du moins a-t-elle abouti à stopper la tendance à la hausse.

Ce résultat est appréciable, mais il n'est pas suffisant, et l'intention de M. Ramadier est de poursuivre en l'intensifiant l'initiative de son prédécesseur.

Cependant le problème est plus complexe aujourd'hui encore et beaucoup plus difficile. Il ne saurait, en effet, être question d'imposer une nouvelle diminution uniforme de 5% à tous les secteurs de la production. Certaines industries à gros bénéfices peuvent peut-être facilement accepter une nouvelle baisse, mais d'autres, au contraire, ne sauraient sans danger s'y soumettre. Les consignes gouvernementales qui vont être mises en application d'ici le 1er mars vont donc revêtir un aspect plus nuancé, soit théoriquement plus efficace. Le président du conseil en attend des résultats déterminants et pour lui, la baisse doit amener la baisse, et le psychosé de baisse, en dégelant les stocks amplifier encore la tendance.

Dans le domaine pratique, le problème capital est de jeter sur le marché le plus possible de marchandises, autrement dit d'obliger les producteurs à se dessaisir de leur réserve.

Pour obtenir ce résultat, deux armes ont été préparées. La première est d'ordre judiciaire: l'accaparement sera puni de peines très sévères. La seconde est d'ordre financier. Elle consiste à couper le crédit bancaire accordé aux industriels susceptibles de pratiquer

des investissements spéculatifs. Cette conception n'est évidemment pas mauvaise et il est possible qu'elle obtienne des résultats, mais il ne faut pas se dissimuler qu'une politique de ce genre ne pourra démontrer son efficacité qu'avec le temps.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

La nouvelle vague de froid menace de paralyser le trafic en Grande-Bretagne

LONDRES, 20 (Reuter). — De nouvelles chutes de neige, le vent et le froid menaçant, jeudi, la navigation et le trafic en Grande-Bretagne. Les transports routiers sont paralysés dans le bassin du Yorkshire. Londres, a battu, ce mois, son record de la plus longue période de gel depuis un siècle. Le danger de gel est très grand sur la côte du Norfolk, ce qui peut avoir les plus grands inconvénients pour la navigation.

Les transports de charbon pour le sud de l'Angleterre ne pourraient plus avoir lieu.

Echos du monde

L'avion-obus atteindrait 1300 kmh.

La Compagnie de construction aéronautique Douglas annonce qu'elle a terminé la mise au point d'un nouvel appareil supersonique, le « Skystreak », vitesse entre 880 et 1360 kilomètres à l'heure.

Cet appareil sera essayé d'ici quelques mois. Il aura la forme d'un obus, de toutes petites ailes et un grand gouvernail de profondeur. Il sera propulsé par un puissant moteur à réaction.

Une eau non congelable

On annonce de Moscou que le professeur Nicolas Teytovitch a découvert récemment une eau non congelable. Il a prouvé que l'eau contenue dans les terrains congelés n'est pas toute transformée en glace. Une partie demeure à l'état liquide même lorsqu'elle est soumise à une température de 100 degrés au-dessous de zéro.

Cette eau a été découverte dans les terrains de congélation perpétuelle qui se sont transformés il y a plus de 50.000 ans.

Une épidémie de peste aux Indes

Une grave épidémie de peste a éclaté dans le nord de la province de Bihar. Quarante villages sont atteints; une population de 150.000 habitants est menacée de contagion. Cinq cents décès ont déjà été enregistrés.

Les bijoux de la couronne de Hesse sont volés une seconde fois

Le colonel Durant, accusé du vol des bijoux de la couronne de Hesse, affirme qu'une partie importante des bijoux, qu'il avait dissimulés dans un carton à souliers, lui a été dérobée.

On s'attend à un rebondissement de l'affaire qui passe, à partir d'aujourd'hui, devant le tribunal militaire.

Les mémoires de M. Churchill

La British Press Association a annoncé que les négociations entre M. Winston Churchill et M. Henry Luce au sujet de la publication en feuilleton des mémoires de guerre de l'ancien premier ministre britannique dans l'un des magazines « Life » ou « Times » se déroulaient de façon satisfaisante. M. Luce aurait accepté de payer une somme d'environ 250.000 livres.

Le secrétaire de M. Churchill a refusé de commenter cette nouvelle.

Les aspects divers de la politique intérieure outre-Manche

LA TACTIQUE DU CABINET TRAVAILLISTE POUR CONSERVER L'INITIATIVE AU PARLEMENT

Bien que des rivalités apparaissent au sein du gouvernement

celui-ci continue à faire preuve d'autorité et à imposer son « plan de travail »

De notre correspondant de Londres par radiogramme :

Un instant, on a pu croire que l'énorme travail législatif auquel s'était condamné le parlement de Westminster, en admettant le principe de nationalisations, traînerait. Il y avait de bonnes raisons à cela: la grave maladie de M. Morrison, l'état de santé encore précaire de M. Bevin, le décès de Mlle Ellen Wilkinson, sans compter des circonstances météorologiques qui contrecarrent tous les projets. Le peuple ne savait plus très bien à quoi s'en tenir, d'autant plus qu'on avait vu le cabinet songer sérieusement à ajourner au printemps prochain le grand débat parlementaire relatif au « plan Morrison » et, du même coup, le débat de politique étrangère. On s'est décidé pour la solution contraire. Le « Livre blanc » traitant de la situation économique sera présenté aux députés par le « premier » en personne, et ce sera sir Stafford Cripps qui le défendra.

Ainsi, la tâche que le gouvernement s'est imposée au sujet des nationalisations suit son cours. Peut-être à une cadence un peu trop vive, aux yeux de certains, qui voudraient que l'on travaillât davantage en profondeur. Les nouvelles lois concernant l'agriculture, l'électricité, les transports, la planification urbaine et celle de la campagne sont examinées soit par les Communes, soit par les commissions parlementaires à une cadence accélérée. Ce n'est certes pas une sinécure; rien que pour la loi sur les services de transports, les députés ont déposé huit cents amendements.

Celui qui est initié aux coutumes

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE:

De Moscou à Berlin par l'autonomie alsacien par M.-G. Gélis

«La haine» du dramaturge suédois Auguste Strindberg par André Rodari

parlementaires en déduira immédiatement que l'examen de ces amendements et de ces propositions est quasiment impossible. Le gouvernement le sait fort bien. Il ne lui reste qu'à s'en tenir, pour l'essentiel, au texte primitif que défendra le ministre responsable et à le faire passer, grâce à la grande majorité travailliste existant aux Communes.

C'est dire que l'on ne chôme guère dans les ministères et au Parlement. On travaille sans discontinuer, et ce travail est suivi attentivement par l'opinion qui, pourtant, s'inquiète encore de l'actuelle crise du charbon, de la baisse

fantastique de la courbe de production, des difficultés que rencontre l'exportation, sans parler des problèmes de politique étrangère. Elle s'en préoccupe d'autant plus que le gouvernement tarde à prendre position, entièrement préoccupé qu'il est de hâter la mise sur pied des nouveaux textes législatifs dont nous avons parlé. Ce faisant, le cabinet garde l'initiative en politique. On examinera tous ces problèmes quand les ministres et le gouvernement jugeront l'heure favorable venue.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Le nouveau président de l'Etat polonais



Le nouveau président de l'Etat polonais, M. Bierut (à gauche) prête serment devant le parlement polonais.

Notre correspondant de Rome nous écrit :

Rome a sans doute rarement vécu semaine plus douloureuse. La signature du traité de paix — qu'ici l'on appelle officiellement « conditions », et dans la presse seulement « Diktat » — a jeté les Italiens dans un accès de douleur bien naturelle.

Douleur des Italiens

Nous avons assisté à l'épouvantable cérémonie qui se déroula à la tombe du soldat inconnu italien. Nous avons vu les larmes briller autour de nous. Et dans un silence impressionnant retentirent les seuls cris de « Trieste », « Pola ». Par malheur, les autorités alliées occupent le bâtiment qui se trouve en face du monument et du palais de Venise. Les fenêtres étaient bordées de soldats alliés en uniforme. Leur contenance n'était peut-être pas insolente, mais elle témoignait d'une indifférence, pour dire le moins, qui donna sur les nerfs des Italiens.

Il leur sembla que les Alliés étaient venus contrôler encore la manifestation de leur douleur. De là les regrettables incidents qui ont marqué la fin de la matinée. Il eût cependant été facile au commandement allié d'éviter ces ennuis s'il avait eu l'idée

d'interdire aux troupes de paraître aux fenêtres de l'édifice. De toutes façons, il est clair que maintenant les sentiments italiens envers les Alliés sont profondément modifiés. L'occupation a été trop longue, elle a été souvent dure. Il semble bien que la jeune étudiante milanaise qui assassina froidement le général de Winton, à Pola, agit sous l'empire de la haine suscitée contre les Alliés par la signature du traité.

Un but manqué

Sur le plan intérieur, les résultats sont assez regrettables du point de vue allié. Si, en effet, l'Amérique eut l'intention de renforcer la position de M. de Gasperi en l'invitant à faire une visite aux Etats-Unis le mois dernier, on peut maintenant dire que le but a été manqué. La plupart des gens sont maintenant persuadés, à tort ou à raison, que M. de Gasperi est le véritable auteur de la longue crise ministérielle qui suivit son voyage et qu'il aurait fort bien pu, après la démission de M. Nenni, remplacer son cabinet, et trouver le remplaçant qu'il a d'ailleurs été bien forcé de lui donner dans la nouvelle combinaison.

Or, M. de Gasperi n'aurait précipité la crise — toujours selon cette théo-

rie, qui a cours particulièrement dans les milieux de gauche — que sur la pression américaine. Wall Street, en l'espèce l'Export-Import Bank, exigeait la garantie que la stabilité du gouvernement serait plus grande avant de consentir le nouveau prêt de 50 millions de dollars qui est venu renforcer la lire.

« Intervention étrangère dans nos affaires intérieures ! » eut alors beau jeu de crier le chef communiste Togliatti dans son organe, l'« Unità ». Et le ministère ne fut remis sur pied que des plus laborieusement. Cependant, les communistes durent lâcher le ministère des finances (ou plutôt des dépenses, celui du trésor, c'est-à-dire des recettes, étant confié dans le précédent cabinet comme dans le nouveau à un démocrate-chrétien). Mais le communiste Scoccimarro, qui le détenait, fait maintenant le « double-jeu », c'est-à-dire que tandis que ses collègues communistes font partie du cabinet, il se livre avec son chef Togliatti à une campagne d'opposition qui, peu à peu, sape le gouvernement et la popularité du parti démocrate-chrétien actuellement au pouvoir.

Pierre-E. BRIQUET.

(Lire la suite en 4^{ème} page)

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 - Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public :
8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30) le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

Une conférence d'information viticole

(taille et divers, suivie éventuellement d'une démonstration pratique) sera donnée par les soins de la Station d'essais viticoles d'Auvernier dès 13 h. 30 dans les localités suivantes:
Boudry : vendredi 21 février à la Salle d'audiences de l'hôtel de ville.
Saint-Blaise : mardi 25 février, Salle de justice.
Cressier : mercredi 26 février, Salle de l'hôtel de la Couronne.
Corcelles : jeudi 27 février, Salle du Conseil général.



COMMUNE de Hauterive

Terrain à bâtir

La commune de Hauterive offre à vendre, à des conditions avantageuses, un superbe terrain à bâtir de 855 m² au quartier des Longs-champs - route la Courde-Hauterive - vue imprenable sur le lac et les Alpes. S'adresser au bureau communal.

Baux à louer au bureau de l'imprimerie

A vendre au Val-de-Travers beau domaine

avec pâturage. Convientrait pour placement. Un bon fermier est à disposition. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres D. S. 674 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Enchères de mobilier

Samedi 22 février 1947, dès 9 heures, avec reprise à 14 heures, le greffe du Tribunal de Neuchâtel vendra pas voie d'enchères publiques, au faubourg du Lac No 6, 1er étage, à Neuchâtel, les objets mobiliers suivants :

Grand meuble à vitrine, crédence, tables diverses, canapés et fauteuils de salon, meuble combiné, chaises diverses, un appareil de radio « Philips » avec pick-up, couch, avec enlourage, une chambre à coucher composée de : un lit avec bibliothèque, commode, deux fauteuils vernis faux bois ; un aspirateur « Wards » ; un dîner en faïence anglaise, vaisselle et verrerie, plusieurs tapis, rideaux, lustrerie, batterie de cuisine, garniture de cheminée, un frigidaire, environ trente-cinq tableaux, huiles et aquarelles, fusain, de Vonlanthen, Convert, Maire, Marguerite Pelet, Galla, Thiel, etc., des statuettes, des vases, ainsi que quantité d'objets dont le détail est supprimé.

Vente exclusivement au comptant.

Neuchâtel, le 14 février 1947.

Le greffier du Tribunal : R. MEYLAN.

A LOUER appartement

On échangerait un moderne, trois pièces, salle de bain, côté ouest de la ville, contre un même côté est. Faire offres écrites sous H. F. 672 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer, dès le 7 mars prochain, à monsieur tranquille, jolie chambre meublée

PENSIONS

Jeune Suisseuse alle. mande cherche chambre meublée pour le 1er mars, si possible avec pension. Faire offres à Marie Käser, Lel-denberg, Vordenwald/Ar-govie.

IMMEUBLES

MAISON MODESTE

à vendre, à Colombier, deux appartements bien ensoleillés, avec jardin. S'adresser à Etude J. P. Michaud, avocat et notaire, Colombier.

Pour cause de santé, à vendre, libre tout de suite, près d'Algie, maison

bien située, indépendante, avec dépendances. Grand de place pour parcs avicoules, grands jardins attenants. Grange, écurie, terrain si on le désire. 26,000 m². - Adresser : M. J. Amiguet-Delarze, Olion, (Vaud).

CHAMBRES

A louer, dès le 7 mars prochain, à monsieur tranquille, jolie chambre meublée

PENSIONS

Jeune Suisseuse alle. mande cherche chambre meublée pour le 1er mars, si possible avec pension. Faire offres à Marie Käser, Lel-denberg, Vordenwald/Ar-govie.

maison

bien située, indépendante, avec dépendances. Grand de place pour parcs avicoules, grands jardins attenants. Grange, écurie, terrain si on le désire. 26,000 m². - Adresser : M. J. Amiguet-Delarze, Olion, (Vaud).

On cherche à louer appartement de quatre ou cinq pièces à Neuchâtel ou dans les environs (Saint-Blaise - Auvernier - Colombier). Ecrire sous chiffres M. Z. 428 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE LOCAL A LOUER

80 ou 100 m², tél. 7 92 50, la Neuveville.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Qui céderait, pour le 15 avril prochain, appartement de deux à quatre pièces à jeune couple ? Faire offres écrites sous chiffres G. W. 663 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche chambre au centre de la ville. - Adresser offres écrites à J. S. 686 au bureau de la Feuille d'avis. Pharmacienne française cherche chambre bien exposée. Adresser offres à la pharmacie Cart, rue de l'Hôpital.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE :

OUVRIÈRES

POUR TRAVAUX D'HORLOGERIE et

un remonteur de finissage un acheveur d'échappement

pour pièces 19", huit jours et un jour, tout de suite ou pour époque à convenir. S'adresser à la manufacture de pendulettes et réveils ARTHUR IMHOF, Département de fabrication, Pont 14, la Chaux-de-Fonds.



Les Fabriques de tabac réunies S.A.

Neuchâtel-Serrières

cherchent pour entrée immédiate

QUELQUES OUVRIÈRES

ayant déjà travaillé en fabrique. Bon salaire. Possibilité de prendre les repas à prix réduit au réfectoire. Se présenter au chef d'exploitation chaque jour (samedi excepté) de 7 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h. ou sur rendez-vous téléphonique. (On cherche également une employée auxiliaire pour le bureau.)

CAISSIÈRE-GOUVERNANTE

avec salaire de Fr. 250.- par mois est demandée tout de suite.

Offres avec copies de certificats à BUFFET C. F. F. LA CHAUX-DE-FONDS

Femme de chambre

sérieuse et active, est demandée tout de suite. Salaire : Fr. 170.- par mois.

Offres avec copies de certificats à BUFFET C. F. F. LA CHAUX-DE-FONDS

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissance de la langue allemande désirée.

Adresser offres, certificats et prétentions à case postale 14315, à Auvernier.

Nous engagerions, pour un travail demandant de l'initiative, de la méthode et de la précision, une

sténo-dactylographe employée de bureau

de langue maternelle française, ayant de l'expérience et désirant se créer une situation stable et d'avenir. Entrée immédiate.

Prière d'adresser offres détaillées avec photographie sous chiffres J 100393 X Publicitas, Genève.

Veuf seul

habitant les bords du lac de Wallenstadt, cherche dame de 30 à 40 ans pour faire son ménage. Bonne cuisinière, propre. Caractère gai est exigé. Faire offres avec prétentions de salaire et photographie à B. Humbert-Droz, chef d'usine, UNTERTERZEN (Saint-Gall).

ON CHERCHE

dans pension privée à Berthoud.

jeune fille

libérée des écoles, pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et de suivre des cours ménagers. Vie de famille. Adresser offres à Mlle Luder, Lyssachstrasse 61, Berthoud.

On demande un bon

manœuvre pour garage

Bien rétribué. Adresser offres écrites à O. A. 686 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

capable de faire la cuisine et le ménage. Téléphoner au No 5 13 66.

On cherche pour époque à convenir,

jeune fille

pour servir dans boulangerie-pâtisserie. - Offres sous chiffres P 2079 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande

personne

pouvant s'occuper d'une dame âgée en convalescence. Offres écrites sous M. H. 688 au bureau de la Feuille d'avis.

Kindersanatorium Pro Juventute, Davos-Platz, sucht zu baldigem Eintritt

diplomiate

Nurse

Offerten mit Zeugniskopien und Photo an die Verwaltung.

ON CHERCHE UNE

JEUNE FILLE

pour le 15 avril ou selon entente, pour aider au ménage et un peu au magasin. Bien nourrie et bon salaire. Vie de famille. Offres à boucherie Kaeser, chemin Mondelir No 6, Bienne. Tél. 2 23 38.

On cherche gentille

JEUNE FILLE

de 16 à 17 ans, pour le ménage et la poste, après Pâques. Vie de famille. Offres au bureau de poste, Aeschi (Soleure).

On cherche

JEUNE FILLE

de 15 ou 16 ans, sérieuse et de bon caractère, pour le ménage et un peu au magasin. Bien nourrie et bon salaire. Vie de famille. Offres à boucherie Kaeser, chemin Mondelir No 6, Bienne. Tél. 2 23 38.

Jeune fille connaissant

si possible la machine à écrire est demandée comme

aide de bureau

à la Chaux-de-Fonds. Place stable et bien rétribuée ; elle serait éventuellement nourrie et logée. Ecrire sous S. T. 678 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

quittant l'école pour aider dans un ménage de commerçant. Très bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille, jolies chambres, ainsi que bons soins sont assurés. Faire offres à Mme F. Liniger, boucherie-charcuterie, Kappellen (Aargovie).

On cherche

JEUNE FILLE

consciencieuse, pour le ménage, dans famille de trois personnes, dont un enfant. Mme Leutenberger, commerce de chaussures Interlaken.

Me Jean-Jacques Thorens, notaire à Saint-Blaise, cherche une employée de bureau

pour son service de réception, caisse, et comptabilité. Entrée immédiate ou à convenir.

Personne consciencieuse, en bonne santé,

alerte, serait engagée en qualité de

porteuse

pour la distribution de notre journal dans un secteur de la ville. - Prière de se présenter à notre bureau : 1, rue du Temple-Neuf.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

ON CHERCHE

caissière

dans grand magasin de la branche alimentation. Entrée immédiate ou à convenir. Place stable et bien rétribuée pour personne sachant bien prendre les commandes par téléphone, établir les factures et tenir la caisse.

Adresser offres écrites à O. B. 690 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

PORTEUR

robuste et de confiance. Bon salaire. Boucherie R. MARGOT.

Importante usine du Val-de-Travers cherche, pour son bureau technique, un ou une

SECRÉTAIRE

NOUS EXIGEONS :

habitude des chiffres et des calculs, travail soigné et précis, habile sténo-dactylographe.

NOUS OFFRONS :

une place stable et très intéressante et un bon salaire.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire et photographie, sous chiffres P 2082 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Maison de vin du Vignoble, bien introduite, cherche pour visiter la clientèle du canton, un

représentant

sérieux et qualifié, au courant de la branche, ayant si possible déjà une clientèle qu'il connaît.

Faire offres écrites, avec prétentions sous chiffres G. G. 643 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir un jeune homme libéré de l'école, bien recommandé, comme

commissionnaire

Se présenter ou adresser offres à Edouard Dubied et Cie S. A., place du Port, Neuchâtel.

On demande

UN TOUPILLEUR

UN MACHINISTE

UN POLISSEUR

UN ÉBÉNISTE

UN MANŒUVRE

S'adresser à RAMSEYER & FILS, Fabrique de meubles de bureau, Cuvette du Vauseyon.

On demande un jeune homme comme

commissionnaire

Entrée immédiate. Bon salaire. - S'adresser à Bell S. A., boucherie, 4, rue de la Treille, Neuchâtel.

FABRIQUE DE MACHINES - OUTILS DU JURA NEUCHÂTELOIS engagerait :

Mécaniciens de précision outilleurs, fraiseurs, ajusteurs, perceurs, monteurs, tourneurs, gratteurs, trempers, manœuvres

Places stables et très bon salaire à ouvriers qualifiés, chambres et pension assurés. - Faire offres en indiquant références et prétentions de salaire sous chiffres P. 10160 N. à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

On demande

brave jeune fille

dans bonne famille de deux personnes. Bons soins et forts gages. Offres à Me P. Ulmo, 30, rue Léopold-Robert, la Chaux-de-Fonds.

Famille de quatre personnes, en ville, cherche

JEUNE FILLE

sachant cuisiner, au courant d'un ménage soigné. Il y a une femme de chambre. Adresser offres écrites à D. Z. 689 au bureau de la Feuille d'avis.

Horloger

On demande pour tout de suite horloger capable pour achevage, pose de cadran et emboutage. - S'adresser : André Perret, les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 7 21 52.

Un bon opérateur-linotypiste un compositeur-typographe

seraient engagés par l'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis, à Neuchâtel.

PLACES STABLES.

DEMANDES D'EMPLOIS

Monsieur, trente ans, bien recommandé, sérieux et de confiance, de bonne présentation, cherche maison sérieuse qui l'engagerait en qualité de

REPRÉSENTANT

clientèle particulière exclue. Libre tout de suite. - Offres sous chiffres 177, poste restante, Berne.

R. FAVARGER - Tertre 18

ENTREPREND TOUS GENRES DE TERRASSEMENTS

DÉBLAIEMENT DE TERRE VENTE DE TERRE ET DE PIERRE

Suisseuse allemande de 15 ans cherche place de

VOLONTAIRE

dans ménage soigné pour garder et soigner les enfants. Adresser offres écrites à K. B. 671 au bureau de la Feuille d'avis.

Repasseuse

disposant encore de quelques journées, se recommande. - Irma Locher, Chaudronniers 1.

Suisseuse allemande

de 16 ans cherche place dans un ménage, éventuellement auprès d'enfants. Neuchâtel de préférence. Entrée après Pâques. Se renseigner chez Mme Hunziker, Petits-Chênes 7, Neuchâtel.

Jeune fille de 16 ans, Suisseuse allemande,

cherche place

pour le 15 avril dans une famille pour soigner les enfants. De préférence à Neuchâtel ou aux environs. - Adresser offres écrites à N. S. 680 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche place

d'ouvrier de campagne ou de vacher

S'adresser à Oscar Luthy, Ecluzs 24, Neuchâtel.

JEUNE MONTEUR-ÉLECTRICIEN

honnête, capable, de la Suisse orientale, cherche place en Suisse occidentale, pour le début de mai. Possède quelques connaissances de la concession A des téléphones. De préférence aux environs de Neuchâtel ou des Geneveys. Offres détaillées à Alfred Homberger, monteur-électricien, Kasernenstrasse 11, Hérisau.

Jeune technicien en construction

(bâtiment et génie civil), ayant pratique de bureau et de chantiers, cherche nouvelle situation. Faire offres sous chiffres X. W. 687 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

dans la soixantaine, de toute confiance, cherche place dans ménage d'une ou deux personnes. De préférence à Neuchâtel. Adresser offres écrites à P. W. 681 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne

libre quatre après-midi par semaine cherche emploi dans hôtel pour aider à la lingerie. Adresser offres écrites à M. O. 678 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour se perfectionner dans la langue française, JEUNE FILLE de 17 ans, aimant les enfants, CHERCHE PLACE de gouvernante et pour aider au ménage, dans maison de commerce à Neuchâtel. Faire offres avec indications de salaire sous chiffres T 51522 Q à Publicitas, Bâle.

Excellent

STÉNO-DACTYLOGRAPHE

capable d'initiative, connaissant parfaitement le français, pouvant rédiger seule, cherche place pour fin avril. - Adresser offres écrites à N. A. 614 au bureau de la Feuille d'avis.

Quel institut de Suisse romande accepterait une gentille

JEUNE FILLE

(courtisane ayant suivi les cours de la Schweizerische Frauenfachschule à Zurich) pour l'instruction aux élèves, lui donnant en même temps la possibilité d'améliorer ses connaissances de la langue française ? Offres à Mme Fileg, maître de collège, Gerlafingen.

Boucherie - charcuterie

Jean Graber, Dombresson (Val-de-Ruz), cherche

JEUNE HOMME

actif et propre, pour faire les commissions et éventuellement pour apprendre le métier. Tél. 7 14 22.

JEUNE FILLE

sérieuse et robuste, est demandée pour travaux de blancherie à l'hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

Jeune fille cherche,

pour le 1er mai, une place de

vendeuse

- dans un magasin de textile ou mercerie-boutellerie - pour se perfectionner dans la langue française. Désire être nourrie et logée. Offres à Léonie Woodtly, Birchenfeld 401, Kungoldingen (Argovie).

Nous prions les maisons

offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres des postulants, et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographes et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Reparations d'horlogerie en tous genres

Michaud PL. PURRY 1 NEUCHÂTEL

APPRENTISSAGES

J. Renaud & Cie S. A., Neuchâtel (manufacture de papiers Arcor) CHERCHENT

APPRENTI

ayant bonne préparation scolaire et du goût pour la branche papeterie. Possibilité d'engagement comme employé dès la fin de l'apprentissage. - Adresser offres écrites avec photographie et références ou se présenter aux Sablons 46, 1er étage.

La librairie-papeterie Reymond engagera ce printemps un(e)

APPRENTI (E) DE BUREAU

Les réputés **BAS** du Louvre



Vient d'arriver :
un superbe assortiment de

BAS

EN SOIE BEMBERG, mailles à l'envers, d'une finesse remarquable, entièrement diminués, nuances en vogue.

Un **BAS** de qualité que nous recommandons pour la saison !

La paire

590

La *Nouveauté* s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Avec FROMAGE de l'ARMAILLI, FONDUES toujours réussies.

L'Armailli S. A. successeur de Friel, Hôpital 10

Fiancés... vous pouvez dès maintenant vous mettre en ménage en achetant votre mobilier à crédit chez

Meubles Meyer

Demandez une offre sans aucune obligation d'achat

DIZERENS DUPUIS
LISERONS 6 TEL 5 49 64

CLOTURES
NEUCHÂTEL



Dames, messieurs, 10-120 fr. E. CHARLET, sous le théâtre

On offre à vendre

une chaudière de chauffage central « Idéal classé No 4 », en très bon état; un boiler électrique 30 l., en bon état. — S'adresser à E. Christen, boucherie, la Neuveville, Tél. 791 21.

Une belle chambre à coucher dont les meubles en noyer forment un ensemble cosu

Demandez notre catalogue

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
JULES PERRENOUD & C^e

TREILLE 1 - NEUCHÂTEL

BATTERIES CERLIKON EN STOCK

M. Descombes
NEUCHÂTEL
Quai Suchard 2
Tél. 5 31 22

Meubles de style
RIDEAUX

Jean Perriraz
ENSEMBLES TAPISSIER-DÉCORATEUR
R. RUE DE L'HÔPITAL - NEUCHÂTEL
Téléphone 5 23 22

CHARBONS
des meilleures provenances, tourbe noire et bois bien secs

sont livrés toujours soigneusement par

F. PERRITAZ - Combustibles
NEUCHÂTEL BOUDRY
Temple-Neuf R. TEL 5 98 08 Pré Landry Tél 6 40 70

Liberal

résout les mucosités à travers la peau

soulage bientôt en cas de rhume tenace, toux, catarrhe pectoral, point à la poitrine, rhumatisme, sciatique, goutte, lombago

Saune Liberal

Tubes à fr. 2.50 et 4.- dans les pharmacies

Un produit de la Galactina & Biomalt S. A. Belp

Fourrure

Pour cause imprévue, à vendre superbe manteau de skis, n'ayant jamais été porté, taille 40-42. — Prix très avantageux. — Demander l'adresse du No 691 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une certaine quantité de

KERBES

extra sèches au prix de 65 fr. la bauge, livrable à domicile, ainsi que quelques tonnes de tourbe noire. — S'adresser à H. Overney, Martel-Dernier, Tél. 37 19 74.

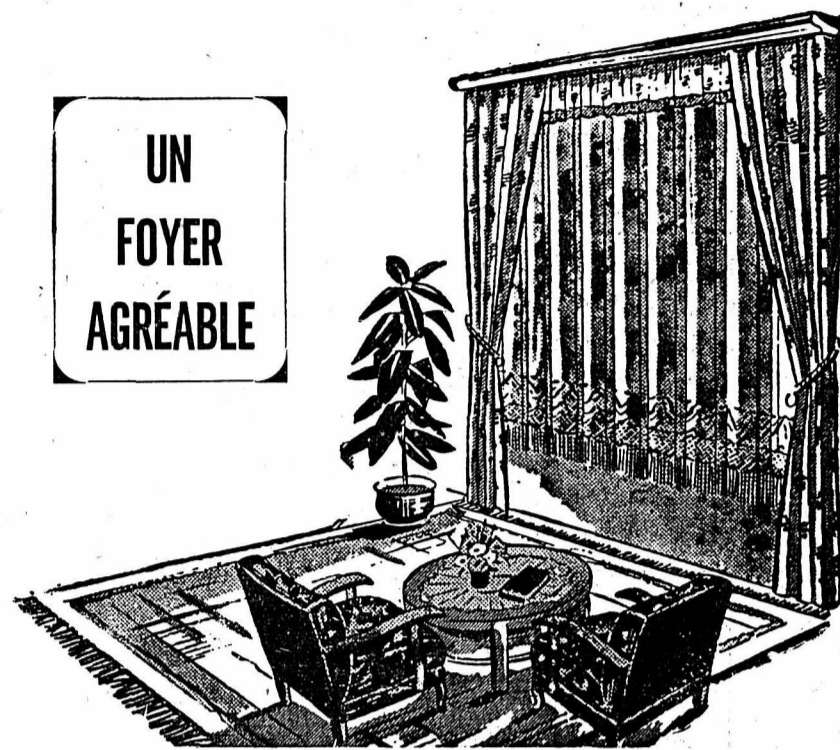
A vendre un bon radio Philips, cinq lampes, 100 francs, ainsi qu'un piano d'étude marque anglaise, 250 fr. Offres écrites sous B. J. 693 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un saxophone alto argenté, pavillon doré, à l'état de neuf, avec étui, et grande partition de musique de danse. Demander l'adresse du No 668 au bureau de la Feuille d'avis.

Boucherie Charcuterie Rohrer
Hôpital 15, Neuchâtel TEL 5 26 05

Bœuf - Veau - Porc
Agneau et poulet
sans coupon

Beau choix de cartes de visites à l'imprimerie de ce journal



UN FOYER AGRÉABLE

grâce à notre grand assortiment de superbes tissus pour

RIDEAUX

TISSU DÉCORATION

impressions nouvelles, grande variation de dessins pour de magnifiques grands rideaux, largeur 120 cm., le mètre **6.90 5.90** **4.90**

TISSU UNI FAÇONNÉ

ton sur ton, teintes modernes et choisies pour de jolis grands rideaux, largeur 120 cm., le mètre **5.90 6.90** **5.90**

TISSU JACQUARD

grand choix de dessins bien sélectionnés pour de grands rideaux modernes, largeur 120 cm., le mètre **10.50 8.90** **7.50**

TISSU SATIN BROCHÉ

nuances et dessins dernière création pour de grands rideaux élégants, largeur 120 cm., le mètre **14.50 12.90** **10.50**

Grand choix de rideaux encadrés ou au mètre en marquisette, tulle, voile imprimé, tulle grillé, blanc et écru

Notre atelier se charge de toute confection et installation

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S. A.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Avant l'aube

par SAINT-ANGE

10

Elle boucla son tiroir avec indifférence et marcha vers lui. — Vous m'excusez, j'avais terminé lorsque vous avez frappé. Bonne nuit, Monsieur, permettez que je ferme la porte.

Elle éteignit la lampe à abat-jour de tôle qui éclairait sa veille et le bruit de son chapelet se perdit dans les couloirs, tandis que les bottes mal assurées piétinaient devant la loge de Mme Josquin et trouvaient enfin les premières marches de l'escalier.

Sœur Agathe se félicitait de cette promiscuité avec les Allemands. Ils servaient d'écran au journal clandestin créé par elle.

Depuis de longues années, les sœurs, pour s'agrandir, convoitaient dans le fond de la cour l'atelier d'imprimerie du père Butot, mais le père Butot, qui vivait plutôt mal que bien en imprimant des prospectus et des cartes de visite, s'entêlait à ne point vouloir déménager.

— Je suis habitué au climat de ma cour, je dépréciais ailleurs... Il couchait dans l'atelier, au milieu

du désordre et de la saleté qu'on imagine, au milieu des livres et des brochures et dans une éternelle odeur d'oignon frit si expansive qu'elle débordait sur le voisinage, luttant contre les effluves d'éther du dispensaire.

Souvent il entraînait en conflit avec sœur Agathe qui, seule, osait l'affronter. — Non, non, ne croyez pas que vous m'aurez par la douceur. Je vous supporte, vous et votre communauté, parce que vous êtes de braves filles et pas dégoûtées devant la misère, mais de là à vous céder mon antre, l'antre de la libre pensée, rien à faire.

« Je suis un vieux typo révolutionnaire, un vieux voltairien indécorable... Vous abandonnez mon local ce serait baisser pavillon devant la calotte. Jamais ! »

Pour mettre le comble à la colère de l'imprimeur, sœur Agathe se contentait de lui promettre le paradis.

— Tout cela ne vous empêchera pas d'aller au ciel un jour. Chacune de vos bonnes actions compte dix fois plus que nos dévouements intéressés, puisque nous croyons à une récompense finale. Si, pour l'amour du prochain, vous pouviez renoncer à l'oignon dans votre cuisine, vous seriez un saint !

— Renoncer à l'oignon ? J'en ferais rissoler plutôt de pleins poêlons, à journée entière, dans la crainte de ne pas retrouver mes copains aux enfers.

Lors de la défaite, les escarmouches avaient cessé. L'un et l'autre étaient aussi profondément patriotes et souffraient aussi profondément.

Un jour, sœur Agathe, qui ne se résolvait pas à la passivité, avait demandé au vieillard :

— Est-ce que nous ne pourrions pas imprimer sur votre presse une feuille que nous appellerions *Espoir* ? Nous nous efforcerions de la répandre. Elle propagerait cet espoir total que nous avons gardé, mais que d'autres n'ont conservé que bien diminué et languissant.

— Oui, à condition que vous ne tiriez pas trop la couverture à vous. Je me refuse à publier un succédané de bulletin paroissial.

— Nous ne publierons que des articles contre l'occupant et pour la France.

Ainsi était né un journal clandestin de plus, mais non un des moins virulents. La présence des Allemands dans l'immeuble obligeait sœur Agathe et le père Butot à mille précautions supplémentaires, mais elle leur était une espère de garantie. Au milieu du va-et-vient perpétuel des vainqueurs, personne n'aurait pu soupçonner, une activité si fermement dressée contre eux.

Le vieillard paraissait continuer une existence sédentaire, bougonne et, dans le sein même de la communauté, on ignorait que sœur Agathe fut la cheville ouvrière d'une telle entreprise, qu'elle soutenait d'ailleurs

de ses propres deniers. Ne fallait-il pas acheter du papier, des enveloppes, pourvoi, aux timbres ?

Quand Delphine Clarens se présentait au dispensaire, sœur Agathe, après lui avoir fait revêtir une blouse d'infirmière et un bonnet, l'occupait, pendant près de deux heures, à laver et à peigner les gosses. Tâche qui, peu à peu, la passionna.

Ceux qui souriaient et jaseaient les séduisaient d'emblée. Elle devait consoler ceux qui pleuraient.

N'aurait-on exigé d'elle rien de plus qu'elle aurait été satisfaite, mais sœur Agathe la fit mander au bureau, juste avant son départ.

— Mademoiselle, je voudrais vous charger, maintenant, d'une mission supplémentaire. Vous trouverez, dans cette mallette, une centaine de plis. Il s'agira de les poster discrètement dans le plus grand nombre possible de boîtes. Celles du quartier ne sont pas les plus indiquées, naturellement. Profitez de vos courses et de vos promenades pour vous acquitter de cette corvée.

« J'ai joint au paquet quelques enveloppes non cachetées et sans adresse. Vous les libellerez vous-même d'une écriture déguisée, pour des amis, après avoir lu le bulletin que vous contribuerez à diffuser. Delphine rougit de plaisir.

— Je vous remercie, ma sœur. A demain; je vous rendrai compte de la façon dont je me serai acquittée de ma tâche.

— Soyez ici un peu plus tôt, je

vous emmènerai aux Halles, afin de vous initier à notre ravitaillement.

Lorsque Delphine, sa mallette à la main, atteignit la rue, un camion allemand pétaradait et, en marche arrière, prenait son virage pour entrer dans le garage.

« *Achtung!* crièrent quelques soldats verdâtres. Elle s'effaça dans l'ombre d'un porche, mais ses yeux gris bravèrent l'ennemi, dont aucun patelinage ne lui faisait oublier qu'il était attaché à sa proie.

Fière aussi, elle se redressa lorsqu'elle traversa la place Maubert et foula le pavé que son frère avait taché de sang.

« Denis, cette fois, je te continue. Si ta blessure t'arrête pour quelque temps, un Clarens reprend ta place. Ta place ? C'est trop dire, convint-elle aussitôt, mon rôle est modeste à côté du tien et bien moins héroïque. N'empêche que, selon mes faibles moyens, je sers la même cause. »

Il lui fut aisé de s'enfermer dans sa chambre, de lire et de méditer *Espoir*, de choisir parmi ses relations celles à qui elle l'adresserait et de combiner, pour l'après-midi, sa tournée de boîtes à lettres.

Jeannot et elle vivaient avec un tel respect de la liberté individuelle et du travail de chacun, qu'elle était certaine de ne pas être surprise.

Elle avait une leçon à donner derrière les Invalides, à deux heures. — Je me sauve, cria-t-elle, en traversant le vestibule.

Jean lui répondit :

— Ne t'inquiète pas si ce soir je rentre un peu plus tard. J'ai rendez-vous avec un camarade. Adieu Follette !

— Adieu, Jeannot lapin ! Le premier individu qu'elle rencontra sur le trottoir fut l'officier qui avait mené la perquisition chez elle.

Il la salua et lui sourit. Elle traversa le boulevard comme si elle ne l'avait pas remarqué, mais il lui semblait que ses jambes fléchissaient à chaque pas.

« Que vient-il faire ici encore ? Nous espionner ? Cette rencontre est-elle de pur hasard ? Peut-être vaudrait-il me suivre ? Dans ce cas, je ne puis poster mon courrier. »

Elle se demandait si sa démarche ne trahissait pas son émoi. Elle écoutait, derrière elle, qui marchait ainsi, mais n'osait se retourner.

Heureusement, l'air vif la frappait en plein visage, un petit vent mouillé qu'elle aspirait de toutes ses forces, avec la conviction qu'il finirait par la revigorer.

Le mieux était d'entrer n'importe où, d'acheter des timbres; en quittant le débit il lui serait loisible d'inspecter les alentours.

Elle se vit dans la glace, lambrisant le mur derrière la buraliste et paya en tremblant.

« Si je lui fais face avec cette mine épouvantée, je suis perdue... »

(A suivre)



Pour Madame Petites parures tricot soie, chemise et pantalon saumon, ciel, blanc... 5.50 Parures deux pièces en pur coton blanc... 5.90 Tous les sous-vêtements coton ou laine des meilleures marques

Suzette-Prêtre NEUCHÂTEL

FABRIQUE DE TIMBRES LUTZ-BERGER NEUCHÂTEL

AU CORSET D'OR NEUCHÂTEL (FRANCAIS) NE JETEZ PAS VOS CORSETS USAGES NOUS LES LAVONS ET REPARONS A L'AVANTAGEMENT

A VENDRE un vélo « Sport », trois vitesses, un radio « Déso », un radiateur électrique. S'adresser entre 10 h et 14 heures, seulement le samedi. H. Schübeck, 1er Mars 6, Neuchâtel.

A vendre 2500 litres de vin vaudois région du Nord. Faire offres sous chiffres à Y. Y., à Publicitas, Yverdon.

Une plante du Brésil qui combat le rhumatisme C'est le « PARAGUAYENSIS », qui, déchlorophyllé par procédé spécial, peut chasser les poisons du corps, élimine l'acide urique, stimule l'estomac et décongestionne le foie. Rhumatisants, goutteux, arthritiques, faites un essai. Le paquet: Fr. 2.-; le grand paquet-cure: Fr. 5.-; se vend aussi en comprimés, la boîte: Fr. 2.-; la grande boîte-cure: Fr. 5.-. En vente dans les pharmacies sous la marque TILMAR Dépôt: Pharmacie F. TRIPET, 4, rue du Seyon, NEUCHÂTEL - Envoi rapide par poste Téléphone 5 11 44



La dame de gauche se prélassait 40 minutes de plus, car le menu d'aujourd'hui prévoit des épinards Birds Eye à mettre tels quels en casserole au sortir de l'emballage. Pas de déchets et quelle merveilleuse qualité!

Gagnez 40 minutes grâce aux épinards



Epinards Birds Eye à 149 fr. net correspond à 900gr pris au marché

GRAND CHOIX en poissons du lac et de mer AU MAGASIN SPÉCIALISÉ Lehnerr Frères Tél. 5 30 92

Les rhumatismes vous tourmentent-ils? ou la sciatique, la goutte, le lumbago? Souffrez-vous peut-être de douleurs articulaires? Votre estomac, votre appareil digestif fonctionnent-ils mal? Alors faites une cure avec le « Baume de genévère Rophaien », un remède naturel qui vous fera beaucoup de bien. Il éliminera l'acide urique de votre sang, purifiera la vessie et les reins et stimulera tout l'organisme. Flacon d'essai: 3 fr. 20. Flacon pour cure complète: 6 fr. 75, en vente dans toutes les pharmacies et drogueries. - Fabricant: Herboristerie Rophaien, Brunnen 111.

Baignoire à vendre, fonte émaillée parfait état. Téléphone au 5 21 21. A vendre une MOTO 500 T.T. avec side-car. Parfait état de marche. Louis Boggia, Saint-Aubin (Neuchâtel), téléphone 6 72 94.

A vendre un canot moteur « Zürcher » fixe, dix places, entièrement revêtu, moteur à démultiplier pour la ligne trainante. S'adresser à Mme Rousselet, Bellevue, Saint-Aubin (Neuchâtel).

Electricité Couvertures chauffantes pour tempérer votre lit Kuffel & Co. Saint-Honoré 5

Pour vos nettoyages utilisez OXYDRINE LESSIVE-CENDRE Vente en gros PETITPIERRE & GRISEL NEUCHÂTEL

« Topolino » « Cabriolet », en bon état, modèle 1938, prix: 3800 francs. - Adresser offres écrites à S. N. 648 au bureau de la Feuille d'avis. A vendre une gouache originale d'Anker. Adresser offres écrites à Y. P. 683 au bureau de la Feuille d'avis.

Demandez mon DIVAN-LIT avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 308 fr., chez Membrès G. Meyer NEUCHÂTEL Facilités de paiement sur demande

Visitez notre exposition de paires isolées De ravissantes paires de chaussures sont exposées Fr. 16.80 Fr. 19.80 Fr. 25.80 Kurth NEUCHÂTEL

Advertisement for Ovor Cognac featuring a woman's face and a bottle. Text: Liqueur féminine Ovor COGNAC AUX ŒUFS FRAIS FRED. DAEPPEN LAUSANNE De réputation mondiale EN VENTE DANS LES BONNS MAGASINS & RESTAURANTS

Emissions radiophoniques Vendredi SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.20, révéil-swing 12.15, succès anciens. 12.29, l'heure. 12.30, le rayon des nouveautés. 12.45, inform. 12.55, ce soir, pour vous. 13 h., le courrier du skieur. 13.15, l'ensemble Jean Léonard. 16.59, l'heure. 17 h., piano et violon. 17.30, œuvres de Mozart 18.15. Radio-jeunesse. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform. et programme de la soirée. 19.25, à l'écoute de la paix qui vient. 19.40, les goûts réunis. 20 h., l'Aube du Diable, adaptation de Pierre Courtin (I). 21 h., l'esprit de la musique espagnole. 21.50, le Tribunal du livre. 22.10, jazz-hot. 22.30, inform. 22.35, les championnats du monde de hockey sur glace. BÉRONIUNSTER et télédiffusion: 12.15, communications touristiques. 12.40, musique variée par l'orchestre du studio. 13.25, disques. 17 h., concert (Sottens). 17.30, professions féminines. 18 h., émission populaire. 19.10, chronique mondiale par le Dr von Salts. 19.25, communications. 19.40, écho du temps. 19.55, disques. 20 h., récép-tal de piano. 20.45, une visite au musée et la bibliothèque suisse pour les aveugles. 21 h., disques 21.20, discussion sur un problème d'actualité. 22.05, musique de danse

Etat civil de Neuchâtel NAISSANCES. - 17. Balmelli, René, fils de René-Charles-Jean, boucher, à Neuchâtel, ex d'Irène-Lydia née Kalmier-dit: Gargullo, Francis-Almo, fils d'Idéal-mo-Filippo, employé d'hôtel, à Cudrefin, et de Gladys-Renée-Marguerite née Bertolini; Messel, Claude-Willy, fils de Willy-Georges, industriel, à Neuchâtel et d'Emma née Vallat. 18. Sauvatin, Marianne, fille d'Eugène-Henri, industriel, à Bôle, et de Madeleine-Hélène née Garcin. PROMESSES DE MARIAGE. - 18. Feuz, Roger-Edgar, commerçant, et Raymond-Joubin, Antoinette-Emma, tous deux à Neuchâtel. 20. Häfliger, Hermann-Frédéric, serrurier-mécanicien, à Saint-Blaise et Boill, Yvonne-Louise, à Neuchâtel; Kramer, Pierre-André, bottier, à la Chaux-de-Fonds, et Jublerat, Marthe-Angèle-Juliette, à Pont-de-Roide (Doubs, France); Humbert-Droz, Emilie-Gaston, mécanicien, à Lausanne, et Anker, Suzanne-Marie, à Neuchâtel; Weissbrodt, Freddy-Marcel, technicien, à Baden et Guye, Yvonne-Clair, à Neuchâtel. MARIAGES CÉLÈBRES. - 15. Virehaux, Marcel-Robert, à Neuchâtel, et Couliery,

Germaine-Marie-Virginie, à Biemme. 19. Huguenin-Dumitlan, Olivier-Aurèle, boucher, à Neuchâtel, et Raineri, Odette-Yoande, à Couvet. DÉCÈS. - 15. Stampfli, Otto, né en 1878, mécanicien, veuf de Bertha Bollat née Bärtschi, au Landoren. 17. Petitpierre, Marie-Georgette, née en 1880, célibataire, à Neuchâtel. 18. Rochat, Danielle-Françoise, née en 1942, fille de Fernand-Maurice et de Germaine-Hélène née Paroz, à Neuchâtel; Cuenoud, William, né en 1895, expert-comptable, époux de Georgette née Gammer, à Neuchâtel; Berthoud, Georges-Alphonse, né en 1873, ancienement libraire, époux de Madeline née Colomb, à Neuchâtel; Murbach, Jean-Albert, né en 1881, boulanger, époux de Marie-Alice née Matthey-de-l'Étang, à Colombier. CARNET DU JOUR Cinémas Théâtre: 20 h. 30. Pour moi et ma mie. Rex: 20 h. 30. Troubles au Kansas. Studio: 20 h. 30. La Belle et la Bête. Apollo: 20 h. 30. Raconte-moi ta vie. Palace: 20 h. 30. Le cavalier noir.

A propos d'une grande première à Neuchâtel UN CHEF-D'ŒUVRE ET UN ÉCRIVAIN ENCORE MAL CONNUS EN SUISSE «La haine» du dramaturge suédois Auguste Strindberg

Est-ce instinct de Latins? La littérature nordique vous était peu connue jusqu'assez récemment. Le génie des multiples écrivains et poètes scandinaves laissait une impression étrange et inquiétante: il troublait mais n'attirait pas; comme la musique de Grieg ou de Sibelius, il nous semblait réclamer un lyrisme que notre imagination assimilait aux paysages tourmentés des fjords et des presqu'îles brumeuses. Pour beaucoup, Strindberg, ce ne fut longtemps qu'un nom. On était heureux, dans les jeux de société, de l'avoir en mémoire pour l'opposer au nom d'Ibsen. Un peu comme un instant avant on avait situé sans trop hésiter Oslo et Stockholm en Norvège et en Suède. Mais, pour autant qu'on ait manqué les sermons que Lygène-Poë avait consacrés au culte des grands nordiques ou n'avait de connaissances plus poussées que du Norvégien Henrik Ibsen, grâce surtout aux Pitoëff. Puis, à mesure que se précisaient certains reproches envers l'insistance didactique d'une partie du théâtre d'Ibsen, la présence de Strindberg s'affirmait insistante, obsédante. L'heure du grand artiste suédois, le tourmenté, l'indiscipliné, l'intraitable Strindberg, est venue. Son pays d'abord, presque un siècle après la naissance de ce fils glorieux, prend conscience de la valeur universelle et éternelle d'une œuvre considérée jusqu'à maintenant comme le produit ouvrier et tumultueux d'un esprit halluciné. Une « Société Strindberg » s'est fondée l'an dernier à Stockholm. Puis, simultanément, l'Europe voit s'imposer ce prestigieux échange de la colère, ce maître incomparable de la langue, ce terrible définisseur de problèmes. Paris a repris cet hiver la danse de mort. Et voici que la Suisse - que Strindberg a bien connue et où il a « rencontré » Rousseau - va rendre au grand artiste un hommage mérité. Nos théâtres vont acclamer le drame de l'amour et de la mort qu'une excellente traduction française intitulée La haine et qui n'est autre, précisément, que cette Danse de mort qui fil récemment tant d'impression sur les foules parisiennes. Nous oserions proposer de Strindberg une synthèse cohérente, une image immobile. Car un des traits permanents de sa nature, c'est... l'instabilité. Cet audacieux explorateur de l'inconscient, surréaliste un quart de siècle avant le surréalisme, dément les classifications, dépasse les programmes, les chapelles, les écoles littéraires. Nous essayerons d'en donner un instantané à travers l'œuvre qu'on va nous jouer et que nous avons vue en répétition. Strindberg avait le don de voir et le don de peindre avec une poésie parfois effrayante, la sincérité et la dou-

leur. Son tempérament ardent se révoltait contre une puissance qu'il subissait tout en la reliant. Ainsi l'amour que décrit son drame est-il marqué par les expériences conjugales désastreuses qui l'ont amené à la misogynie la plus farouche. Mais avec une merveilleuse lucidité, Strindberg a été fait de se dégager de l'événement personnel, du « vécu », pour isoler les sentiments et leur donner par là une violence impitoyable, une rigueur éprouvante pour le spectateur de tous les temps et de tous les pays. Cette transposition artistique, on voudrait la comparer aux méthodes de la chirurgie, ou mieux encore, à celles de la vivisection. Car il vit, ce couple uni depuis vingt-cinq ans, sur qui l'on va tenter de vérifier un diagnostic. On le croit atteint du cancer de la haine; d'une haine sans raison, sans but, sans fin. Seule la mort devrait apporter un remède à cette misère, à cet ennui, à cette solitude. Mais Strindberg tente l'intervention. Il s'écarte du projecteur le plus brutal. Il est attiré par les problèmes étalés au grand jour. Il désèque sans pitié. Il veut trouver le mystère de ces cœurs que bientôt l'on voit battre sous nos yeux. Pourquoi ce qui aurait dû être lien est-il séparation? Pourquoi ce symbole du bonheur inspire-t-il l'horreur? Le bisou s'acharne. L'angoisse est lourde, car pas un geste, pas un mot n'est évité avant qu'on ait trouvé. Et le secret, quand on l'a enfin mis à nu, on s'aperçoit qu'on n'y peut rien. La cause de cette haine farouche qui dresse l'un contre l'autre l'homme et la femme, on doit admettre que c'est l'amour. C'est ce qui s'appelle un amour haineux, et cela vient de l'abîme. Il n'y a qu'une chose à faire, c'est de continuer à vivre une existence absurde, incompréhensible, avec l'espoir de quelque chose de meilleur.

Il est absolument impossible de rester sans réaction devant ce spectacle. Car il s'en dégage de fulgurantes lueurs qui illuminent les recoins de l'âme humaine. La haine est écrite d'autre part avec une maîtrise absolue du mot qui permet à Strindberg de préciser avec une sorte de rage ce qu'il pense des passions qu'il met en jeu. L'art du maître scandinave a permis une rare économie de moyens. Trois personnages suffisent à tout dire, dans un décor unique et dans une mise en scène où l'on s'est efforcé de montrer que la pièce est valable pour toutes les époques. On peut être fier de voir commencer à Neuchâtel, et sous l'impulsion d'un Neuchâtelois de mérite, la carrière suisse de La haine œuvre dramatique qui sort, sans aucun doute, de l'ordinaire. André RODARI.

De Moscou à Berlin par l'autonomie alsacien Ancien député communiste français, un « collaborationniste » devenu l'agent d'Hitler à Mulhouse va passer devant la cour de justice du Haut-Rhin

Notre correspondant de Paris nous écrit: C'est une étrange affaire de collaboration qui viendra le 26 février prochain à Mulhouse devant la cour de justice du Haut-Rhin. On croyait pourtant avoir tout vu dans ce genre en France. Le procès Jean-Pierre Mourer aura cependant un caractère incontestable d'originalité. Et cela tient surtout à la personnalité propre de l'accusé que fut Jean-Pierre Mourer, autrefois député français de Strasbourg et, quelques mois plus tard, Hans Peter Mürer, « herr Kreilester » de Mulhouse. Etonnant collaborateur, Mourer-Mürer prenait un plaisir évident à faire état de ses deux titres, aussi officiels l'un que l'autre, et tous les nazis de qualité qu'il conviait fréquemment à ses parties fines ne devaient pas retenir leur gros rire rauque lorsque, à la fin des libations, le « herr Kreilester » commençait ainsi son toast: « Moi, Jean-Pierre Mourer, député de France... »

Une carrière en dents de scie Lorrain de naissance puisqu'il vit le jour à Wiltringen (Moselle) le 19 août 1897, Mourer fut élu député de Strasbourg en 1928 par la première fois sous l'étiquette communiste. Mais il devait bientôt quitter ce dernier parti pour fonder avec l'ancien maire communiste de Strasbourg le parti ouvrier et paysan. Depuis, il fut constamment réélu grâce à l'appui des autonomistes du Bas-Rhin et remplit son rôle de député presque jusqu'à la défaite française. Au mois d'août 1939, il prend part à la dernière session du parlement et vote contre les crédits militaires, mais, craignant pour sa sécurité, il juge prudent de prendre le maquis, ce qui ne l'empêche pas d'être arrêté à fin octobre 1939 sur mandat du juge d'instruction de Nancy, sous l'inculpation d'espionnage et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Il est alors incarcéré à Privas (Ardèche); pas pour longtemps car, dès l'armistice, ses amis les Allemands lui ouvrent les portes de sa cellule. Sitôt libéré, Mourer, touché par la « grâce verte » se sent plus Allemand que Français et plus hitlérien que démocrate. Il brûle les étapes et offre à ses nouveaux maîtres les concours de son expérience politique. Elle est acceptée d'enthousiasme et, suprême consécration pour un nazi de souche récente, c'est le « führer » lui-même qui lui confie en 1941, au cours d'une

entrevue, le poste de confiance de « Kreilester » de Mulhouse et de son arrondissement. Voici donc un des représentants de la Troisième république française devenu un des plus fidèles lieutenants d'Hitler dans le département de celui qui lui avait mission de représenter au Parlement français Mourer, ou plutôt Mürer, cumule allégrement ces deux fonctions apparemment incompatibles. Pour mieux se mettre dans la peau de son personnage, le « führer » en herbe s'attache les bonnes grâces d'une Walkyrie garantie pure race, Gertrude Antonia Jahoda, chanteuse d'opérette au théâtre de Mulhouse. Ce ne sont alors que beuveries, parties de plaisir, agapes pantagruéliques où le « Kreilester » noie dans le champagne français ses derniers scrupules, s'il en fut jamais.

Mme Mourer, la vraie, a eu la bonne idée de quitter la France pour l'Amérique dès 1939 et Hans Peter Mürer épouse sa chanteuse en 1944. Le bruit du canon donne à ces noces teutonnes un caractère quelque peu wagnérien que ne doit pas goûter le peu courageux nazi qu'est Mürer qui, bien contre son gré, se voit incorporé dans une unité du Volkssturm. Finies les parties fines. Démasqué par un Alsacien dans un hôpital américain où il se camouflait après la défaite allemande, Jean-Pierre Mourer est reconduit à Mulhouse par une escorte de policiers français. Dans quelques jours, le procureur général Schmitt, commissaire du gouvernement, mettra un terme à la carrière de cet aventurier d'un nouveau genre et réclamera sa tête que Me Pierre Hess, un jeune avocat désigné d'office, a peu de chances de sauver.

Mais ces procédés internationaux ne se renouvelleront-ils point lorsqu'il s'agira pour la Constituante de ratifier ou de rejeter? La Constituante s'est en fait déjà prononcée, puisqu'elle a suspendu ses débats en signe de deuil et de protestation. Un vote affirmatif ne saurait donc qu'être extorqué. Aucun doute qu'alors les députés acceptants commettraient un irréparable harakiri. L'opinion italienne ne leur pardonnerait pas de se dédire à ce point. La seule exception devrait être cherchée à l'extrême-gauche, où les troupes électorales bien encadrées ne voient guère les choses que sous l'angle économique et dans la stricte discipline du parti communiste. Mais on ne voit pas bien aujourd'hui comment M. de Gasperi, après avoir prétendu que la signature permettrait la non-ratification, se tirerait d'affaire si la ratification était finalement exigée. Il faudrait alors, pour calmer l'opinion, que la révision fût déjé sérieusement amorcée. Mais ce n'est pas encore le cas, et on s'attend à un moment pénible pour le jour de la remise de la flotte italienne aux Alliés. Ceux-ci n'ont certes pas facilité la lourde tâche des hommes de bonne volonté actuellement au pouvoir.

L'amertume est grande en Italie après la signature du traité de paix (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce qu'auraient été les conditions américaines Autre sujet d'attribution italo-américaine est le fait - généralement admis ici, bien que l'on n'ait à cet égard aucune preuve, et que l'auteur de ces lignes se refuse à donner sur ce point un avis personnel - que Washington aurait exigé de M. de Gasperi au cours de son voyage en Amérique la signature italienne au traité de paix. De là, dit-on, la longueur de la crise. De là aussi la manœuvre qui permit au gouvernement de signer sans consulter la Constituante, tout en réservant sa liberté d'action pour la ratification. On est d'autant plus étonné que M. de Gasperi avait donné à entendre au cours de son voyage, et dans son discours de Cleveland, que « la soumission volontaire à des conditions injustes détruit le respect de soi-même et cet honneur national qui établissent la sécurité et la grandeur de toute nation ». Il eût donc été possible, reprochait cette semaine l'« actionniste » Valiani à M. de Gasperi, de refuser la signature italienne au traité qui n'en aurait pas moins été valide puisqu'il suffit pour cela de la ratification des quatre grandes puissances. Mais enfin l'Italie ne se serait pas ainsi humiliée. L'orateur conclut à la tribune de la Constituante que M. de Gasperi, une fois de plus, hésita, louvoya, et négocia des avantages financiers et des promesses vagues contre la signature italienne.

L'opposon des démocrates de gauche On ne doit point sous-estimer l'importance de cette attitude prise par les démocrates de gauche, lesquels groupent non seulement les « actionnistes » et les « républicains historiques », mais encore le socialisme de Saragat. Il est clair que les gauches posent dès maintenant leur candidature à la succession du parti démocrate, qui ne sortira pas indemne de l'affaire du traité de paix. Ils n'entendent pas laisser aux seuls monarchistes, à l'Uomo Qualunque et aux libéraux le monopole de la défense des intérêts et de la dignité nationales. Cette attitude peut être grosse de conséquences.

En effet, le moment crucial viendra lorsque la ratification du traité sera présentée à la Constituante. M. de Gasperi s'est justifié de la signature en déclarant que celle-ci n'est valable que si elle est ratifiée par le parlement. Il avait sans doute alors déjà connaissance que Londres et Washington admettaient ce point de vue. Après tout, il est difficile de contester à l'Italie un droit que prescrit sa constitution actuelle, et que l'on admet pour les Etats-Unis, où aucun traité n'est valable sans la ratification du Sénat américain.

M. de Gasperi excipe, non sans raison d'ailleurs, du fait que le traité ne fut connu dans son texte original au palais Chigi que quinze jours seulement avant la signature. Sans doute estime-t-on ici que le procédé allié fut non seulement cavalier, mais vexatoire. Les « quatre grands » mirent quinze mois à s'entendre, et l'Italie n'eut même pas le temps d'examiner le texte, et de le soumettre à son opinion publique, comme il se doit dans toute démocratie qui se respecte. Le texte italien n'existait pas - bien qu'il ait force de loi au même titre que ceux rédigés en français, en anglais et en russe - et le palais Chigi dut l'établir. En fait, l'Italie dut signer les yeux fermés, sans rien savoir de précis. On ne pouvait la traiter avec moins d'égards.

Ratifier ou rejeter? Mais ces procédés internationaux ne se renouvelleront-ils point lorsqu'il s'agira pour la Constituante de ratifier ou de rejeter? La Constituante s'est en fait déjà prononcée, puisqu'elle a suspendu ses débats en signe de deuil et de protestation. Un vote affirmatif ne saurait donc qu'être extorqué. Aucun doute qu'alors les députés acceptants commettraient un irréparable harakiri. L'opinion italienne ne leur pardonnerait pas de se dédire à ce point. La seule exception devrait être cherchée à l'extrême-gauche, où les troupes électorales bien encadrées ne voient guère les choses que sous l'angle économique et dans la stricte discipline du parti communiste. Mais on ne voit pas bien aujourd'hui comment M. de Gasperi, après avoir prétendu que la signature permettrait la non-ratification, se tirerait d'affaire si la ratification était finalement exigée. Il faudrait alors, pour calmer l'opinion, que la révision fût déjé sérieusement amorcée. Mais ce n'est pas encore le cas, et on s'attend à un moment pénible pour le jour de la remise de la flotte italienne aux Alliés. Ceux-ci n'ont certes pas facilité la lourde tâche des hommes de bonne volonté actuellement au pouvoir.

VIM nettoie tout - même des mains très sales! Illustration d'un homme lavant ses mains.

Il n'a pas froid aux yeux... dit-on d'un homme courageux. Pour n'avoir froid aux yeux, il faut n'avoir froid nulle part. C'est le moment de se souvenir que Grapillon, l'exquis jus de ralsin, a de puissantes vertus calorifiques. Au café, à la brasserie, au restaurant, demandez Grapillon!

AU PALACE

Tél. 5 21 52

TOUJOURS LES DERNIÈRES ET GRANDES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES
POUR LA PREMIÈRE FOIS EN SUISSE

GEORGES GUÉTARY

la nouvelle grande vedette de la chanson française
vous annonce son premier film avec

ALERME - JEAN TISSIER - MILA PARELY

DE LA GAÏETÉ

DE L'HUMOUR



DE LA FANTAISIE!

DES CHANSONS

LE CAVALIER NOIR

Une vedette de classe dans une comédie musicale pleine de fraîcheur et d'entrain.
Une voix mélodieuse qui chantera pour vous des chansons que vous aimez déjà:

« CHIC A CHIQUITO », « LA PLUS BELLE », « AVEC L'AMOUR », etc.

C'est une toute belle soirée
que vous passerez au Palace

Afin d'éviter l'affluence à la caisse
prenez vos places d'avance: Tél. 5 21 52

Samedi et jeudi: matinées à prix réduits: 1.-, 1.50 et 2.-
Dimanche: matinée à 15 heures.

5 SAMEDI à 17 h. 30
EN A DIMANCHE
7 MERCREDI à 15 heures

PUISSANT! MAGISTRAL! INOUBLIABLE!

La charrette fantôme

avec Louis Juvet - Pierre Fresnay

GROS VEAU
première qualité

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
MONT-FLEURI
H. Mätzler, rue Fleury 20, tél. 5 10 50



NOS STUDIOS

sont modernes et pratiques
Demandez nos catalogues et conditions
sans engagement

MEUBLES BIENNA S. A., BIENNE
Chemin Seeland 3, tél. 2 27 22

LITERIE DE QUALITÉ
MIORINI - TAPISSIER
CHAVANNES 12 - Tél. 5 43 18

ANTIQUITÉS

VENTE
ACHAT
ÉCHANGE

BUGNON & MEYLAN

Place des Halles 2
Ancien-Hôtel-de-Ville 7
Téléphone 5 28 06 *

Vélo-moteur

A vendre un vélo-moteur « Monet - Goyon », trois vitesses. S'adresser entre 12 et 13 heures et le soir après 19 heures à René Willemin, Cassardes 16, Neuchâtel.

Restaurant « Pont de Thielle » Thielle

Samedi 22 février 1947, à 20 h. 15
Dimanche 23 février 1947, à 14 h.

Soirée familière avec danse

donnée par le
Chœur mixte de Chules
Prolongation d'ouverture autorisée
Se recommandent: la société et le tenancier.

Agneau et mouton sans coupon

chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 - Téléphone 5 27 02

JEUNE INDUSTRIEL

cherche

Fr. 6000.-

pour une année. Intérêt 5 %, garantie sur immeuble, en deuxième rang. - Adresser offres écrites à H. K. 692 au bureau de la Feuille d'avis.

« LA GAZELLE »

La Revue des enfants

vient de paraître

Echange

est demandé par jeune homme de 16 ans désirant suivre l'Ecole de commerce de Neuchâtel, avec élève du même âge, qui pourrait fréquenter l'Ecole de commerce de Saint-Gall, Bons soins et belle chambre assurés.
G. Jucker, Saint-Gall, Sankt-Leonhardstrasse 73.

AVEZ-VOUS DES ENNUIS FINANCIERS? DESIREZ-VOUS FAIRE DES ACHATS?

Adressez-vous en toute sécurité à Société de Financement spécialisée:

Diffusion Industrielle S. A.
19, Georges-Fayon - Genève
Envoyer 4 fr. pour crédit au-dessous de 1000 fr. et 7 fr. pour crédit au-dessus de 1000 fr., nos frais

PRETS

- Aide efficace et rapide à conditions légales.
- Discretion absolue.
- La plus grande compréhension régit nos décisions.
- Remboursement selon possibilités.

La maison de confiance

J. WIDMER, COMESTIBLES

EPANCHEURS 6 - Tél. 5 24 15

GRAND CHOIX DE

poissons de mer

poissons du lac

lièvres et civet de lièvre

canards sauvages

bel assortiment de liqueurs fines

Mais non! Messieurs!

ce n'est pas une erreur, c'est intentionnellement que je vous ai mis six paquets de Tavannettes au lieu de cinq comme annoncé. J'ai reçu tant de commandes que j'en suis surpris. Alors, de contentement, j'ai augmenté la ration... c'est simple.

La Tavannettes, le nom indique l'origine comme lame de rasoir, est une petite merveille de précision: le prix, six paquets 2 fr. 90 y compris un petit appareil épantant qui peut servir d'aiguise-lames, coupe-cors, coupe-papier, etc., est un prix publicitaire. Alors, 2 fr. 90 au compte de chèques III 629, votre adresse très lisible et vous recevrez franco le tout.

Ecrivez à Louis Koenig, Etablissement PHILIBERT, à VEVEY.

Meubles à crédit

Superbes chambres à coucher à partir de Fr. 45.- par mois
Jolies salles à manger à partir de Fr. 40.- par mois
Studios modernes à partir de Fr. 35.- par mois

Ameublements Haldimand

S. A., Aux Occasions Réunies
Rue Haldimand 7, Lausanne
Demandez-nous une offre sans engagement

Mesdames! Echangez votre vieille salle à manger contre une neuve, moderne... à votre goût.



A vendre
bois de sapin

sec. en stères ou façonné, rendu à domicile. S'adresser à Raoul Stubi, Montmolin, Tél. 6 14 47.



Contre la toux
SIROP DES GORGES
calmant antiglaireux

PHARMACIE

F. Tripet

Seyon 4, NEUCHÂTEL
Tél. 5 45 44

A vendre ou à louer au Val-de-Ruz

café-restaurant

avec chambres d'hôtel, boulangerie, épicerie, garage et verger.

Prix de vente: 28,000 francs.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à l'Etude de M. Alfred Perregaux, notaire, à Cernier. Téléphone 7 11 51.

SALLE DES CONFÉRENCES

Mardi 25 février, à 20 h. 30

QUATUOR LŒWENGUTH

DE PARIS

AU PROGRAMME:

Brahms, ut min. - Beethoven, 16^{me} - Debussy

Prix des places: Fr. 2.20 à 6.60

Location « AU MÈNESTREL », Fetsich S. A., tél. 5 14 29

TEMPLE DU BAS

DIMANCHE 23 FÉVRIER 1947, à 16 h. 30

CONCERT

organisé par le Conservatoire de Neuchâtel
en guise de prélude à l'audition du

REQUIEM de VERDI

qui sera donnée par la Société Chorale
le dimanche 16 mars 1947

EXÉCUTANTS:

Le quatuor Schwalbe de Zurich

Michel SCHWALBE, 1er violon Jurg JENNE, 2me violon
Robert LUTHI, alto Frédéric MOTTIER, violoncelle

Samuel DUCOMMUN, organiste, NEUCHÂTEL

PROGRAMME:

- a) Bergamasca G. FRESCOBALDI
b) Toccata per l'elevazione W.-A. MOZART
- QUATUOR en ré maj. K. 575 W.-A. MOZART
allegretto, andante, minueto, rondo allegretto
- LARGO pour violoncelle GRAZIOLI
- QUATUOR en mi mineur G. VERDI
allegro, andantino, prestissimo, scherzo fuga
(allegro assai messo)
- CONCERTO en ré mineur pour orgue VIVALDI
allegro, fuga, largo, allegro transcription de J.-S. BACH

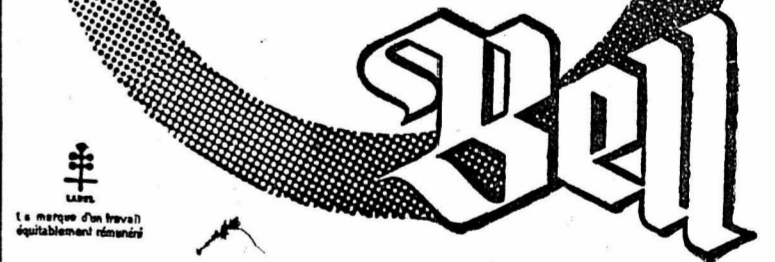
ENTRÉE LIBRE

Collecte à la sortie pour participation aux frais

Rôti de bœuf

bien rassis

Cuisseau
Rumpsteak
Faux-filet
Filet



CARNAVAL BIENNOIS

Dimanche 23 et lundi 24 février 1947

Grand cortège

Ambiance - bataille de confetti - masques

THÉÂTRE

Tél. 5 21 62

DIMANCHE: Matinée à 15 heures

Le plus somptueux et le plus divertissant
spectacle musical de la saison

JUDY GARLAND

dans

Pour moi et ma mie

avec GEORGE MURPHY

le fameux danseur de « Broadway Melody »

GENE KELLY et MARTHA EGGERTH

vedette sensationnelle
des comédies musicales

chanteuse d'opéra de
renommée mondiale

UNE ÉBLOUISSANTE
RÉALISATION



C'est une superproduction MÉTRO-GOLDWYN-MAYER

Attention! Lundi et jeudi pas de spectacle

Carnaval biennois

DIMANCHE SOIR 23 FÉVRIER 1947

HOTEL ÉLITE

Grand bal masqué de la FASCHINGSZUNFT

Orchestres: JAMES KOK et SWING MELODIES

1000 fr. de primes L'événement du carnaval biennois!

PRIX D'ENTRÉE: (impôt compris) Fr. 10.-

Fr. 8.- pour membres

Fr. 5.- pour masqués

DÈS CE SOIR, à 20 h. 30. **APOLLO**

Les deux plus grands noms du cinéma américain

dans

une œuvre puissante, dramatique, passionnante

qui, par sa conception et son sujet nouveau,
sort délibérément du « DÉJÀ VU »

INGRID BERGMAN
GREGORY PECK

l'exquise et bouleversante vedette de *Hantise* et des *Cloches de Sainte-Marie*,
l'inoubliable interprète des *Clés du Royaume*

Seule une femme se sacrifie pour un grand amour...

Mise en scène d'ALFRED HITCHCOCK
le réalisateur de « Rebecca »

Distribué par UNITED ARTISTS

Raconte-moi ta vie

« Spellbound » • Version sous-titrée • « Erzähl mir dein Leben »

SAMEDI, DIMANCHE
et JEUDI: MATINEES
à 15 heures

Tous les soirs à 20 h. 30

Recommandé par la GUILDE DU FILM DE NEUCHÂTEL

• Il est prudent de louer d'avance - Tél. 5 21 12 •

FAVEURS ET RÉDUCTIONS STRICTEMENT SUSPENDUES

SAMEDI,
DIMANCHE à 17 h. 30
MERCREDI, à 15 heures

Un chef-d'œuvre d'esprit et de malice

QUADRILLE

SACHA GUITRY GABY MORLAY

Gâteaux au beurre

La boulangerie SIEGENTHALER
PLACE DU MARCHÉ
se recommande pour son excellente spécialité
qui se déguste les mardi, jeudi et samedi
de 7 h. à 13 heures

Tél. 5 13 21

SUCRE SANS COUPON DE TCHÉCOSLOVAQUIE

teneur 98 %, minimum 96,5. Gros déchets blancs.
Envois dans toute la région en le
cartons de 10 kg., au prix de **Fr. 2,50** kg.
MARCEL LEUBA, case postale 5, tél. 5 15 55

D'ANGLETERRE

viennent d'arriver les célèbres postes de radio

'MARCONI'

Cinq bandes d'ondes courtes étalées Moyennes et longues ondes

SONORITÉ INSURPASSABLE!

Prix: Fr. 660. Impôts non compris

En vente exclusive chez

HUG & Cie, MUSIQUE, Neuchâtel

MARIAGE

Demoiselle, catholique,
présentant bien, sérieuse,
honnête, travailleuse, sim-
ple, bonne ménagère, dési-
re connaître monsieur
de 39 à 45 ans ayant pla-
ce stable pour créer un
foyer heureux. Joindre
photographie qui sera
renvoyée. Pas sérieux s'ab-
stenir. Discretion. Ecrire
sous W. D. 683 à case
postale 6677.

Pain complet léger
pour estomacs délicats

VITA NOVA

Seyon 24 - Tél. 5 33 03
D. GUTKNECHT

Contre la fatigue des yeux

achetez une

BONNE PAIRE DE LUNETTES

chez

**Reymond
& Comminot**
OPTIQUE NEUCHÂTEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

Rhumatisme?

UROZÉRO vous procurera
le bien-être!
Toutes pharmacies

SERRIÈRES

Halle de gymnastique

Une date à retenir... Vendredi 28 février 1947
(Veille du 1er mars)

GRANDE SOIRÉE

organisée par la Société
des accordéonistes « Helvetia »
de Serrières

Le film qui détient le **RECORD D'AFFLUENCE**

de toutes les productions françaises et étrangères au Festival du cinéma à Cannes

LE MIRACLE DU **CINÉMA FRANÇAIS**

LA BELLE ET LA BÊTE

de **JEAN COCTEAU**

avec Jean MARAIS, Josette DAY, Mila PARELY, Nane GERMON, Michel AUCLAIR, Marcel ANDRÉ

L'œuvre de Jean COCTEAU est l'événement cinématographique de la saison 1946-1947, avec tout ce que
cela implique de poésie, de beauté intellectuelle, de prestidigitation de l'esprit. Il est impossible de ne pas être
bouleversé par l'extraordinaire réussite de ce merveilleux poème, de ne pas être envoûté par l'atmosphère de
somptueux cauchemar que seul pouvait engendrer le cerveau d'un poète.

Un film étincelant - Un enchantement de l'esprit et des yeux

DE CE ROMAN D'AMOUR PASSIONNEL, LA BELLE SORTIT VICTORIEUSE...

C'est une superproduction

André Paulvé

CINEOFFICE
Distribution Lausanne

AU STUDIO

Tél. 5 30 00

SAMEDI ET DIMANCHE
à 17 h. 30

Parade des sports 1946

Un spectacle éblouissant en couleurs naturelles,
réalisé au stade de Moscou en juillet 1946

LA VIE NATIONALE

Le cas de Carmen Mory

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Mardi soir, un communiqué annonçait que le Conseil fédéral, après avoir pris connaissance du dossier que lui avait transmis le consul de Suisse à Hambourg, avait décidé de faire une démarche auprès des autorités britanniques de propos de Carmen Mory, condamnée à mort pour son activité jugée criminelle au camp de déportés politiques de Ravensbruck, en Allemagne. Cette décision a provoqué quelque émotion en Suisse et même, à ce qu'on dit, à l'étranger. L'opinion publique ne semble pas avoir compris la portée exacte de l'intervention suisse. Peut-être le communiqué n'était-il pas assez explicite.

Précisons donc un premier point : Le Conseil fédéral ne demande nullement la grâce de Carmen Mory. Les documents dont il a eu communication ne lui permettent pas, en effet, de se faire de tout le procès une opinion qui justifierait, éventuellement, une telle requête. Pourtant, le dossier contenait, comme le relevait d'ailleurs le communiqué de mardi, des témoignages contradictoires. C'est ainsi qu'à côté de dépositions accablantes pour l'accusée, on relève d'autres, comme celle de cette dénommée hollandaise qui, spontanément, a témoigné en sa faveur. Un des juges anglais a également émis l'opinion que le cas de Carmen Mory était des plus troubles.

On apprît aussi que le jugement a suscité des commentaires divers en Allemagne et parmi ceux qui ont eu connaissance de l'activité de Carmen Mory. D'aucuns estiment la peine hors de proportion avec les faits prouvés mis à la charge de l'inculpée. Bref, de ce qu'a pu constater le Conseil fédéral, il résulte nettement qu'un doute est permis. Puisqu'il s'agit d'une ressortissante suisse, le gouvernement fédéral a estimé de son devoir de rendre les autorités britanniques attentives à ce fait. N'oublions pas que Carmen Mory a été condamnée à mort et que si, par la suite, on reconnaissait un erreur judiciaire, les conséquences du jugement actuel seraient irréparables.

Le Conseil fédéral ne propose pas à ceux qui ont frappé Carmen Mory de commuer la peine. Ce faisant, il agit hors de sa compétence. Il se borne à demander que le cas soit examiné encore une fois et il donne pour cela de bonnes raisons. Du résultat de cet éventuel examen dépendrait alors le sort de l'accusée, qui serait fixée par des autorités britanniques peut-être mieux informées.

Le Conseil fédéral sait fort bien qu'il heurterait les sentiments profonds du peuple suisse s'il entreprenait de sauver d'un juste châtiment une Suisseuse convaincue de s'être livrée aux actes les plus odieux. Mais une fois encore, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ayant constaté des faits pour le moins troublants, il les signale à l'autorité seule compétente, pour en apprécier la portée et la valeur.

G. P.

La requête du Conseil fédéral remise aux autorités anglaises

HAMBURG, 21 (Reuter). — Le consul général de Suisse à Hambourg a transmis, jeudi, au gouvernement militaire britannique en Allemagne, la requête du Conseil fédéral, afin d'examiner le cas de Carmen Mory, condamnée à mort.

Il a souligné que cette requête ne devait pas être considérée comme une intervention officielle suisse.

Petites nouvelles suisses

* La collecte nationale des femmes suisses en faveur des femmes et des enfants d'Europe affamés, a produit en nature et en espèces 1,683,389 fr. remis au Don suisse. La collecte des coupons de repas a rapporté 1,347,300 coupons.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	19 févr.	20 févr.
Banque nationale	700.-	d 700.- d
Credit fonc. neuchât.	100.-	d 100.- d
La Neuchât. (s.g.)	618.-	d 618.- d
Câbles élect. Cortaillod	4400.-	d 4350.- d
Ed. Dubled & Cie	870.-	d 870.- d
Ciment Portland	1080.-	d 1100.- d
Tramways, Neuchâtel	500.-	d 500.- d
Klaus, de Locle	540.-	d 540.- d
Suchaut & Hoing	540.-	d 540.- d
Etablissement Perrenoud	520.-	d 520.- d
Cie Viticole Cortaillod	250.-	d 255.- d
Zénith S. A. ord.	---	---
..... priv.	---	---

OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/2	1932	97.50	d	97.50
Etat Neuchât. 3 1/2	1938	---	---	---
Etat Neuchât. 3 1/2	1942	102.25	d	102.25
Ville Neuchât. 3 1/2	1933	101.-	d	101.- d
Ville Neuchât. 3 1/2	1937	101.-	d	101.- d
Ville Neuchât. 3 1/2	1941	102.-	d	102.- d
Ch.-de-Fonds 4 1/2	1931	101.-	d	101.- d
Le Locle 4 1/2	1930	101.-	d	101.- d
Tram Neuchât. 3 1/2	1946	100.25	d	100.25 d
Klaus 3 1/2	1931-46	100.50	d	100.50 d
Et. Ferrenoud 4 1/2	1937	101.50	d	101.50 d
Suchaut 3 1/2	1941	101.50	d	101.50 d
Vit. Cortaillod 4 1/2	1943	---	---	---

Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 %

Bourse de Zurich

(Extrait de la cote officielle)

OBLIGATIONS	19 févr.	20 févr.
3% C.F.F. diff. 1903	104.-	d 103.90
3% C.F.F.	1938	99.30
4% Défense nat.	1940	100.35 d 100.35 d
3 1/2% Emp. féd.	1941	102.60 d 102.60 d
3 1/2% Jura-Simpl.	1894	101.90 d 101.75 d

ACTIONS

Banque fédérale	49.-	44.-
Union banques suisses	830.-	824.-
Credit suisse	747.-	744.-
Société banque suisse	708.-	705.-
Motor Columbus S. A.	545.-	542.-
Aluminium Neuchâtel	1780.-	1780.-
Nestlé	1190.-	1195.-
Sulzer	1695.-	1695.-
Hisp. am. de electric.	745.-	740.- d
Royal Dutch	404.-	405.-

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

La Suisse admise au sein de la F. A. O.

BERNE, 20. — En date du 19 février, un document officiel, par lequel le Conseil fédéral notifie l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) fut remis au directeur général de cette organisation par la légation de Suisse à Washington. Ainsi qu'il a été annoncé précédemment, la Suisse avait formulé sa demande d'adhésion à la F.A.O. le 4 juin 1946. Cette demande a été acceptée à l'unanimité par la conférence de l'organisation le 3 septembre 1946, lors de la session de Copenhague.

En décembre, les Chambres autorisèrent le Conseil fédéral à notifier l'adhésion de la Suisse. Par la remise de l'instrument de ratification, l'adhésion de la Suisse est devenue effective, de sorte que notre pays est maintenant un membre ordinaire de la F.A.O. Le 10 décembre, le Conseil fédéral a autorisé le Conseil fédéral à notifier l'adhésion de la Suisse. Par la remise de l'instrument de ratification, l'adhésion de la Suisse est devenue effective, de sorte que notre pays est maintenant un membre ordinaire de la F.A.O.

Arrivée à Genève du deuxième quadrimoteur de la Swissair

GENEVE, 20. — Jeudi après-midi a atterri à l'aérodrome de Cointrin le deuxième appareil de la série de quatre avions de type DC-3 commandés par la Swissair à la « Douglas Air Craft » en Californie.

On se souvient que le premier de ces appareils, le « Genève » est arrivé dans cette ville au mois de novembre dernier.

Le chômage dans les charbonnages valaisans.

— SION, 20. La grande partie des propriétaires de mines de charbon du Valais a donné congé à son personnel pour fin février. Ce sont plus de 700 mineurs et manoeuvres qui seront atteints par cette mesure si, entre temps, une solution satisfaisante n'est pas trouvée en ce qui concerne l'écoulement des produits miniers.

La commission des affaires étrangères du National.

— BERNE, 20. La commission des affaires étrangères du Conseil national s'est réunie les 19 et 20 février à Baden.

Le conseiller fédéral Pétipierre, chef du département politique, a présenté un aperçu général sur la situation politique. Il a donné également quelques éclaircissements sur l'état actuel de l'exécution de l'accord de Washington et sur le récent arrêté du Conseil fédéral relatif à la prolongation de l'interdiction d'exportation d'armes. La commission a approuvé ces données. En ce qui concerne la réorganisation du département politique, M. Pétipierre a expliqué que, selon l'avis du Conseil fédéral, la solution provisoire adoptée il y a un an, devra être prolongée afin de pouvoir recueillir en vue d'une réglementation définitive de plus amples expériences.

Le chef du département politique a répondu à une interpellation concernant le sort des ressortissants suisses qui ont été condamnés par les tribunaux français d'exception à de très fortes peines, pour la plupart sous l'inculpation de collaboration, certains sans preuves, d'autres sans motifs valables. La commission a exprimé ses regrets que, par des faits de ce genre, les relations d'amitié traditionnelle entre la Suisse et la France risquent d'être compromises et a invité le Conseil fédéral à continuer à faire des représentations aussi énergiques que possible à ce sujet auprès des autorités françaises.

Un refus de M. Trygve Lie à l'organisation internationale des réfugiés.

— GENEVE, 20. Jeudi matin, la commission préparatoire de l'O.I.R., sir Rafael Clinto, représentant du secrétaire général des Nations Unies, a donné connaissance de la réponse de M. Trygve Lie à la demande que lui a adressée la commission préparatoire et tendant à inviter les nations à signer et à ratifier le plus rapidement possible la constitution de l'O.I.R. Le secrétaire général de l'O.N.U. estime qu'il appartient à la commission plutôt qu'à lui-même de lancer un appel dans ce sens, mais qu'il est prêt à servir d'intermédiaire, pour toute communication à adresser aux gouvernements, ainsi qu'à leur lancer tout appel direct émanant de la commission préparatoire.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Une résolution du syndicat patronal des producteurs de la montre

On nous communique : L'assemblée générale extraordinaire du syndicat patronal des producteurs de la montre, section de la F.H., réunie le 7 février 1947 à la Chaux-de-Fonds, après avoir entendu un rapport circonstancié,

constatant que la réduction des contingents d'exportation cause de très graves iniquités aux fabricants d'horlogerie et à leurs fournisseurs ; qu'en effet, les exportations en 1947 ne pourront pas être maintenues au niveau de celles de 1946, l'insuffisance des contingents s'avérant être de l'ordre de 200 millions ; que dès lors, l'occupation, actuelle du personnel ouvrier ne peut plus être assurée, ce qui provoquera un chômage inévitable ; considérant que la pénurie de contingents est susceptible de provoquer une dangereuse accumulation des stocks de fournitures et de produits terminés ; qu'elle n'entraîne pas seulement le développement normal de l'industrie horlogère suisse, mais qu'elle favorise surtout la concurrence étrangère qui est ainsi à même de prendre une place importante sur les marchés mondiaux ; demande instamment aux autorités fédérales responsables :

la suppression des contingents dollars et argentines, les mesures prises en 1943 ne se justifiant plus ; une augmentation substantielle des contingents spéciaux pour la Belgique, la Suède et les pays du bloc sterling.

Le Syndicat patronal des producteurs de la montre estime en effet que si des mesures immédiates ne sont pas prises dans le sens indiqué, l'industrie horlogère suisse va au-devant d'une situation catastrophique qui aura de graves répercussions sur l'économie générale de notre pays.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Les difficultés des suppléants pour arriver à un accord au sujet de l'Autriche

LONDRES, 20 (Reuter). — Les suppléants ont liquidé jeudi les dispositions politiques du traité avec l'Autriche. Une entente a été réalisée sur 7 des 15 clauses examinées. La question importante des futures frontières autrichiennes n'a pas pu être réglée. La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis demandaient le rétablissement des limites qui existaient au 1er janvier 1938, tandis que l'U.R.S.S. a soutenu les revendications yugoslaves sur la Carinthie et la Styrie. Aucun accord n'a été réalisé sur :

1. Garanties sur l'indépendance autrichienne ;
2. interdiction d'une future union avec l'Allemagne ;
3. naturalisation et établissement des Allemands en Autriche ;
4. dissolution des organisations fascistes ;
5. prorogation des lois décrétées par le conseil de contrôle allié de Vienne ;
6. traitement des criminels de guerre.

M. Gusev a proposé une 16me clause

AVANT LE DÉMARRAGE DE L'EXPÉRIENCE RAMADIER

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La France a connu l'expérience Blum des vingt-quatre heures. Elle connaîtra, à dater du 1er mars, l'expérience Ramadier étalée sur des semaines, sinon des mois. Qui dit prix dit également salaires et les deux relais de ce diptyque se complètent intimement. Baisser les prix sans bloquer les salaires serait illusoire et M. Ramadier ne s'y est pas trompé. De ce dernier côté, il semble que les perspectives soient meilleures et que la C.G.T. renoncera sans trop se faire tirer l'oreille à lancer une nouvelle campagne de hausse généralisée des salaires. En effet, alors que la grande centrale ouvrière, voici quelques semaines à peine, réclamait à la fois l'établissement du salaire vital et à l'occasion de cette réforme l'application d'un barème respectant l'éventail des salaires, voici qu'aujourd'hui, seul le rajustement des traitements anormalement bas est envisagé. La nuance est sensible pour peu que l'on sache que dans la première hypothèse, toute revalorisation des petits traitements entraînerait pour les gros appointements des augmentations mensuelles de l'ordre de 10,000 à 15,000 fr.

Si donc l'entente est faite ou peut se faire entre le gouvernement et la C.G.T., la revalorisation envisagée n'entraînera d'augmentation que pour les salaires inférieurs au « minimum vital » légalement fixé à 7000 fr. environ. Suivant le président du conseil, ce surcroît de frais généraux ne saurait jouer contre la politique de baisse. On attend avec beaucoup d'intérêt le démarrage de cette expérience. M.-G. G.

Vote de confiance au gouvernement

PARIS, 20 (A.F.P.). — Par 506 voix contre 59 sur 565 votants, un ordre du jour faisant confiance au gouvernement « pour assurer le ravitaillement de la population et pour poursuivre la politique de baisse des prix inaugurée par le gouvernement Léon Blum » a été adopté par l'Assemblée nationale.

Les travaux du Conseil de la République

PARIS, 20 (A.F.P.). — Au cours de sa séance de jeudi après-midi, le Conseil de la République a adopté et, par conséquent, rendu exécutoire, le projet de loi autorisant la mise en régie des transports postaux dans la région parisienne. Il a abordé, sur la demande du gouvernement, la discussion du projet adopté par l'Assemblée nationale, portant ouverture et annulation des crédits sur l'exercice 1947, comme conséquence des modifications apportées à la composition du gouvernement Blum.

L'avis du Conseil de la République n'étant pas conforme, le projet retournera devant l'Assemblée nationale qui l'examinera en seconde lecture.

Les divers aspects de la politique intérieure de la Grande-Bretagne

(SUITE DE NOTRE RADIOGRAMME DE LONDRES)

Le fait est d'autant plus apparent que ce sont précisément les ministres absents — Morrison et Bevin — qui passent pour savoir faire preuve de la plus grande initiative. Il s'agit donc d'un plan bien établi.

Des divergences au sein du cabinet

De là à conclure que la plus parfaite entente unit les ministres travaillistes, il y a un pas qu'il ne faut pas franchir. La rivalité qui sépare M. Bevin du ministre des colonies Creech-Jones est le secret de polichinelle. Si le chef du Foreign Office bénéficie de l'appui de la majorité de son parti, M. Creech-Jones, champion du partage de la Palestine, a derrière lui les « rebelles » du Parlement. Au sein du cabinet, le ministre Hynd est toujours vivement pris à partie par ses collègues à cause de la situation en Allemagne dont on le rend responsable. M. Shinnell, dont on a beaucoup parlé ces jours, s'est naturellement brouillé avec les députés travaillistes, les plus marqués de contrées durement frappées par les mesures d'interdiction. Mais le sujet qui divise le plus les ministres, c'est celui de la hausse des salaires et de la réduction des heures de travail. En ce qui concerne la solution à donner à ce double problème, les milieux gouvernementaux ne partagent pas du tout l'avis des syndicats, et cette divergence se reflète au sein du cabinet.

Les manœuvres de l'opposition

Il va de soi que l'opposition exploite cette situation. En plus des arguments déjà connus, elle a fait répandre la rumeur selon laquelle on envisagerait la formation d'un cabinet de coalition. Ce fut un coup d'épée dans l'eau, le seul nom de M. Churchill n'étant pas à faire remonter le prestige gravement entamé des conservateurs. Les temps ont changé depuis 1940. L'opposition doit se contenter de faire maintenant de la « petite politique » sans pouvoir se réclamer d'un projet important. Ce n'est pas par hasard que M. Churchill ne se rend plus au Parlement qu'entre deux et trois heures de l'après-midi pour prendre place sur le banc de l'opposition, face à celui des ministres. Avec une verve et une vivacité que son grand âge n'ont pas le moins du monde diminuées, l'ancien « premier » du cabinet de guerre distribue avec humour des sentences et des allusions qui portent presque toujours.

En résumé, le gouvernement fait preuve d'autorité et sait imposer son plan de bataille. Il est assez souple pour ménager des débats de grand style, comme ce fut le cas ces derniers jours, pour la question des charbons et de l'interdiction de l'énergie électrique. A ce moment, des hommes comme M. Churchill retrouvent naturellement tout leur prestige et les députés l'écoutent avec une attention exquise.

Le conflit de la presse en France

PARIS, 20 (A.F.P.). — Le conflit de la presse a été évoqué jeudi matin par M. Ramadier, président du conseil, au cours de sa conférence de presse. Il a déclaré notamment : Je ne considère pas que le gouvernement ait en cette matière un pouvoir d'intervention et je ne peux que suivre les efforts de conciliation qui seront tentés. En tout cas, le principe de la politique définie par le gouvernement reste de ne pas admettre de revalorisation supérieure à la normale des traitements.

Le président a ajouté qu'une solution assez rapide pourrait intervenir dans le conflit des employés de presse.

Les journalistes soutiennent les grévistes du livre

PARIS, 20 (A.F.P.). — Le comité de grève du livre a adressé jeudi au syndicat national une motion demandant aux journalistes de refuser leur concours à la confection de tout journal qui tenterait de paraître en dehors de l'entreprise où il est habituellement confectionné.

Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, on ne distribue plus d'essence à Paris depuis jeudi matin, les garagistes s'étant mis en grève. Deux communes de la côte viticole californienne ont été occupées par des forces de police qui ont obligé les vigneronniers à livrer au service du ravitaillement les quantités de vin de consommation courante qui leur avaient été imposées.

L'amiral Thierry d'Argenlieu, haut commissaire de France en Indochine, est attendu à Paris. Il a quitté hier matin Saigon.

Le gouvernement a décidé de décorer la plaque de grand officier de la Légion d'honneur au maréchal Sokolovski, commandant en chef de la zone d'occupation soviétique en Allemagne.

La France peut compter sur la livraison par les Etats-Unis de 553,000 tonnes de céréales.

En ANGLETERRE, aux Communes, M. Attlee a déclaré hier que le gouvernement britannique entend clairement annoncer son intention de prendre les dispositions nécessaires pour remettre le pouvoir à un gouvernement indien responsable. Un débat a eu lieu ensuite sur cette question.

Un DANEMARK, des désordres se sont produits à Copenhague où le manque de charbon se fait également durement sentir. Une foule considérable munie de sacs et de récipients a tenté de piller des trains de charbon dans le port. La police est intervenue.

Aux ETATS-UNIS, le président Truman s'est prononcé en faveur du service militaire obligatoire.

En ITALIE, de nouvelles chutes de neige sont signalées dans tout le nord de l'Italie. On a compté cet hiver en tout 1 m. 10 de neige à Milan. Des tempêtes de neige font rage depuis 24 heures à Venise. Les 400 ponts de la ville sont obstrués. La ligne Bologne-Florence est interrompue à la suite d'un gros éboulement. La ville de Faenza a été coupée du reste du monde.

AVIS TARDIFS

YOUNG SPRINTERS H. C. rappelle à ses membres et amis son Bal annuel du samedi 1er mars, à Beau-Rivage

BEAU-RIVAGE sera fermé ce soir dès 21 heures en raison du BAL DE NEOCOMIA

Journée de ski du bataillon 19

Le comité d'organisation rappelle que la « Journée » aura lieu le dimanche 23 février. Rendez-vous des participants à 11h30, aux Pradères (restaurant près du Mont-Racine).

A 12h00 : pique-nique. L'après-midi sera réservé aux concours dont un « concours-surprise » auquel même les débutants pourront prendre part.

L'invitation s'adresse à tous les membres du bataillon qui ont des skis. Ceux qui ne peuvent se décider qu'au dernier moment viennent même s'ils ne se sont pas annoncés.

la Rotonde

CE SOIR UNIQUE GALA DE LA CHANSON FRANÇAISE avec LILY VERNEUIL Au piano : F. Szekely

Nouvelles sportives

Les championnats du monde à Prague

La Tchécoslovaquie bat la Suisse 6 à 1 (2-1, 2-0, 2-0)

Ce match s'est joué hier soir devant 12,000 personnes. Suisses : Benninger (Perl) ; Bolliger, Lach, Handschin et Schubiger ; Irre ligne : Trepp, G. et U. Poltera ; 2me ligne : les trois frères Delnon.

Les Tchèques débütent avec force et attaquent. On a l'impression que les Suisses ont reçu comme instructions de se vouer plutôt à une tactique défensive. U. Poltera est chargé de surveiller tout spécialement Zabrowski. Néanmoins les Suisses attaquent et Trepp ne manque le but que de quelques centimètres.

Dans la contre-attaque les Tchèques passent et Konopacek parvient à ouvrir le score. Un peu plus tard, Benninger reçoit le puck sur le bras. Il est alors remplacé par Perl. A la 9me minute, Bolliger put arrêter le puck de la main il le jeta dans le but suisse. Ci : 2-0 pour la Tchécoslovaquie.

Les Tchèques procédèrent à de nombreuses offensives. Troucilek est expulsé du jeu et les Suisses attaquent à leur tour. Trepp marque à la 9me minute.

Au deuxième tiers, les Suisses se défendent bien et brisent toutes les attaques de leurs adversaires. A la 10me minute, un but marqué par les Tchèques est annulé par l'arbitre et le public proteste violemment.

Les Tchèques repartent à l'attaque et à la 12me minute, Zabrowski est l'auteur du troisième but.

Les choix des Suisses sont tous restés par Modry qui se maintient dans une forme très brillante. Avant le repos, Troucilek part avec le puck et marque le numéro 4.

Au troisième tiers-temps, les Suisses veulent limiter les dégâts, et renforcent la défense où opèrent Trepp et U. Poltera. Cependant, Dovik et Zabrowski peuvent passer et ce dernier marque le numéro 5. Les Tchèques sont sans cesse à l'attaque et à la 9me minute, le sixième but est marqué sur choc de Pokerny.

Après le changement de camp, la partie est moins rapide et perd un peu de son intérêt. Peu avant la fin, Schubiger fonce vers le but, lorsqu'il est arrêté durement par Troucilek. Le Suisse est blessé et emporté à l'hôpital, car on craint une fracture du crâne.

Le classement

A la fin de cette journée, le classement était le suivant : 1. Suède, 5 matches, 9 points ; 2. Tchécoslovaquie, 4-8 ; 3. Autriche, 5-9 ; 4. Etats-Unis, 5-6 ; 5. Suisse, 5-5 ; 6. Pologne, 5-4 ; 7. Belgique, 5-0 ; 8. Roumanie, 5-0.

TENNIS DE TABLE

Matches de championnat

Dimanche, le C.T.T. Tavannes rencontrait en matches de championnat le C.T.T. Neuchâtel ; après des rencontres très disputées, voici les résultats : Tavannes II bat Neuchâtel I, 5 à 1 pour la série B ; Tavannes III bat Neuchâtel II, 5 à 4 pour la série C ; Neuchâtel II bat Tavannes IV, 5 à 2 pour la série C I ; Tavannes V bat Neuchâtel III, 5 à 2 pour la série C II.

Le C.T.T. Tavannes jouait dans la composition suivante : Sprunger, Dubois, Farine W., Farine F., Jutzler et Favret.

L'équipe de Neuchâtel était composée comme suit : Casjion, Monnier, Gertsch, Meyer, Masoni, Jecker, Ganzet, Oberst. L'absence de Lugjubuhl s'est fait durement sentir dans les rangs neuchâtelois.

LE FROID EST SOURNOIS

Vous aurez beau fuir courants d'air et humidité... si votre organisme est délicat, vous êtes une proie facile que guettent Rhumes, Bronchites, Catarrhes.

SIROP FAMEL

Le matin et le soir, une cuillerée de Famel

dans la pharmacie la plus proche.

Café du Théâtre

NEUCHÂTEL

« Votre établissement »

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les manifestations prévues à l'occasion de la commémoration du Centenaire

En complément des propositions présentées par le Conseil d'Etat au Grand Conseil au sujet de l'œuvre sociale du Centenaire et des crédits demandés, à cette occasion, propositions que nous avons publiées hier, voici la liste des manifestations commémoratives prévues en 1948 et les dates où elles auront lieu :

Les fêtes officielles ne pourront se dérouler le 1er mars, l'hiver ne se prêtant pas à des réunions en plein air. Cependant des manifestations modestes rappelant les étapes de la révolution de 1848 pourront avoir lieu aux jours anniversaires. Une session extraordinaire du Grand Conseil se tiendra le 1er mars 1948.

Le Conseil d'Etat propose que les journées officielles soient fixées au début de juillet, comme ce fut le cas en 1898. Le programme projeté s'établirait ainsi :

Le samedi 3 juillet serait la journée réservée à la jeunesse de nos écoles. Le début des vacances serait fixé à cette date. Le soir toutes les cloches du canton sonneraient et des feux seraient allumés dans toutes les communes. Le dimanche 4 juillet serait la journée des communes ou des districts. Le dimanche 11 juillet serait la journée officielle aux Montagnes neuchâtelaises, au cours de laquelle serait inauguré le monument du Centenaire au Locle et serait donnée la Chau-de-Fonds, dans le cadre du tir cantonal, la « première » du festival. Enfin, lundi 12 juillet, ce serait la manifestation officielle à Neuchâtel, avec cortège de 5000 participants, manifestation devant le monument de la République et journée officielle de l'exposition cantonale.

L'assemblée générale annuelle de la section de Neuchâtel de l'Automobile-club de Suisse

Hier, en fin d'après-midi, s'est tenu au palais DuPeyrou l'assemblée générale de la section de Neuchâtel de l'Automobile-club de Suisse.

Après lecture du procès-verbal par M. Paul Gicot, M. Max Blattner, l'actif et dévoué président de la section, a salué les invités, M. Paul Dupuis, conseiller communal, et M. Haefeli, président de la section des Montagnes neuchâtelaises.

M. Blattner a présenté un rapport présidentiel très complet sur l'activité de la société au cours de l'année écoulée. L'A.C.S. comptait à fin décembre 201 membres, soit 44 de plus que l'année précédente. Ce chiffre, en collaboration avec l'A.N.A.M. et la commission locale de circulation, a poursuivi l'étude des diverses questions intéressant les automobilistes. Il est aussi intervenu auprès des autorités compétentes afin de demander la réalisation dans le plus bref délai du programme roulier cantonal. Il regrette, à ce propos, que les travaux prévus sur la grande artère du pied du Jura soient différés et que la priorité ait été accordée à d'autres secteurs où le trafic est cependant moins intense.

Enfin, M. Blattner a rappelé l'activité sportive de la section et notamment l'épreuve nationale en terrains variés qui a remporté, en septembre dernier, un si vil succès.

Après lecture par M. Vuarratz, du rapport des vérificateurs des comptes, l'assemblée adopte les comptes puis procède aux nominations statutaires. Le comité, qui arrivait au terme de

son mandat de trois ans, est réélu en bloc. Il est composé comme suit : MM. Max Blattner, président, Alain de Reynier, L.-F. Lambelot, Carl Wyler, Paul Dupuis, Paul Gicot, Robert Châteauneuf, Hans Marti et André Holz (nouveau).

MM. Camenzind père et Vuarratz fonctionneront comme vérificateurs des comptes, et M. Renaud est désigné en qualité de suppléant.

Le budget de 1947, qui présente un déficit de 500 fr., est ensuite adopté. L'augmentation de la cotisation ne soulève aucune objection, ce qui prouve assurément que les « Acéistes » ont le sens de la discipline !

M. Haefeli apporte le salut de la section des Montagnes neuchâtelaises et, en des termes d'une belle envolée, souligne la nécessité de développer, plus étroitement que par le passé, les contacts entre les sections romandes. Il montre enfin l'intense activité de la section qu'il préside.

M. Blattner remet ensuite les insignes de vétérans. Obtiennent cet insigne : Mme DuPasquier, Mlle Delachaux et MM. Charles Hotz et Paul Gicot.

La partie administrative terminée, les « Acéistes » sont conviés au souper-clourotte traditionnel. Au cours du repas, M. A. de Georgi, du secrétariat central, fait le point de situation en ce qui concerne les problèmes généraux intéressant plus particulièrement les usagers de la route.

Et c'est dans une ambiance de plus agréables que se termine cette assemblée générale. J.-P. E.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée du Chœur d'hommes

(c) Samedi soir, le Chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public.

Le comité d'organisation a eu l'heureuse initiative de faire appel à l'« Echo du sa-pin », de Neuchâtel ; les chants exécutés par chaque société et les chœurs d'ensemble dirigés par M. Robert Küller, furent très appréciés et longuement applaudis.

En partie théâtrale, quelques jeunes acteurs présentèrent « On demande un ménage », comédie en trois actes de Jean de Leytraz. Pièce gaie, très bien jouée ; les rires et applaudissements exprimèrent le plaisir du public.

VAL-DE-TRAVERS

Un octogenaire tombe d'une motocyclette et est tué sur le coup

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi, un accident mortel est survenu entre Môtiers et Couvet, au lieu dit : les Marais. Un motocycliste des Verrières rentrait à son domicile et quittait Couvet peu avant minuit. Il avait en groupe M. Edmond Rossettel, né en 1867, des Verrières, également retraité, C.F.F. A la suite d'un faux mouvement, M. Rossettel perdit l'équilibre et fut projeté contre le bord de la route fortement gelé. Le choc fut si violent qu'il eut la tête fracassée et que la mort fut instantanée. Des qu'il put arrêter sa machine, le conducteur revint en arrière, mais la victime avait déjà cessé de vivre.

Le gendarme de Môtiers, avisée, fit transporter le corps à la morgue du chef-lieu. Le propriétaire du véhicule a été gardé à la disposition du juge d'instruction pour les besoins de l'enquête.

MOTIERS

Un pasteur intermédiaire

(sp) En attendant le pasteur qui remplace M. Stalé, récemment décédé, M. Ph. Wavre, de Neuchâtel, a été désigné pour remplir les fonctions pastorales ; il a été accueilli dimanche par notre paroisse.

COUVET

Concert du quatuor Lewenguth

(c) Un concert comme celui de mercredi est une véritable rareté pour une localité de l'importance de la nôtre. En effet, les quatuors célèbres ne s'arrêtent à l'ordinaire que dans les villes qui groupent un nombre suffisant d'amateurs avisés. Si le quatuor représente l'essence de la musique, il n'en reste pas moins que c'est une des formes de l'art qui demande une initiation et un entraînement qui ne sont pas l'apanage des masses. Ne nous étonnons donc pas que la chapelle n'ait pas été comble et qu'une notable partie des auditeurs nous soit venue des villages voisins.

Le quatuor Lewenguth atteint à la perfection dans la précision rythmique, la fusion des timbres et l'homogénéité. On ne peut pas souhaiter une compréhension mutuelle plus profonde que celle de ces quatre artistes. Chez eux, tout est subordonné à l'ensemble et à l'esprit de l'œuvre interprétée. Nous ne pensons pas inutile de signaler que le quatuor est composé de six à huit, ceux de six à dix ou le second violon. On a dit du quatuor de Ravel qu'il était traité comme s'il était destiné à être joué par un instrument unique à seize cordes que semble émouvoir un seul archet. Cette impression, le quatuor Lewenguth la réalise complètement.

Le programme comprenait trois quatuors : Sol majeur de Mozart, le dixième de Beethoven et celui de Ravel.

Mozart qui est souvent interprété avec une légèreté superficielle nous est apparu profond et émouvant. Quelle délicatesse de nuances et de finesse dans les détails ! Et quel plaisir de feuilleter avec plus de finesse tous les détails d'une phrase musicale sans altérer en rien la pureté de la ligne. L'homogénéité des timbres est telle que souvent, quand une phrase passe d'un instrument à l'autre, il faut regarder les artistes pour voir à quel moment ils ont repris part à l'œuvre ou le second violon. On a dit du quatuor de Ravel qu'il était traité comme s'il était destiné à être joué par un instrument unique à seize cordes que semble émouvoir un seul archet. Cette impression, le quatuor Lewenguth la réalise complètement.

Le programme comprenait trois quatuors : Sol majeur de Mozart, le dixième de Beethoven et celui de Ravel.

Mozart qui est souvent interprété avec une légèreté superficielle nous est apparu profond et émouvant. Quelle délicatesse de nuances et de finesse dans les détails ! Et quel plaisir de feuilleter avec plus de finesse tous les détails d'une phrase musicale sans altérer en rien la pureté de la ligne. L'homogénéité des timbres est telle que souvent, quand une phrase passe d'un instrument à l'autre, il faut regarder les artistes pour voir à quel moment ils ont repris part à l'œuvre ou le second violon. On a dit du quatuor de Ravel qu'il était traité comme s'il était destiné à être joué par un instrument unique à seize cordes que semble émouvoir un seul archet. Cette impression, le quatuor Lewenguth la réalise complètement.

LES VERRIERES

Récital Schubert

(c) Mercredi soir, M. Jean-Pierre Luther, baryton de Neuchâtel, et M. Boss, pianiste, nous ont donné un récital Schubert.

Il faut savoir que la société d'utilité publique d'avoir offert aux Verrrières une soirée de cette qualité.

M. Luther retraça brièvement la vie de Schubert et commenta son style avec une simplicité qui lui valut de l'abord la sympathie de ses auditeurs, puis il interpréta de la manière la plus délicate le texte original allemand pour ne rien leur enlever de leur valeur. M. Luther dont la voix est ample et chaude est un excellent interprète des œuvres de Schubert et nous pensions en l'écouter que c'est ainsi que devait le chanter autrefois ce Vogl qui fut le grand compositeur.

On entendit d'abord plusieurs mélodies du cycle de la « Belle meunière », puis, après une admirable berceuse, trois lieder de la Winterreise si profondément émouvants. Nous avons rarement ressenti cette émotion intraduisible qui se dégage des lieder de Schubert. Le lied « Die Forelle » fut particulièrement apprécié. M. Luther voulut bien chanter encore « Der Wanderer » pour mettre le point final à cette inoubliable soirée.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Trois Allemands, prisonniers de guerre, évadés de France, se sont signalés la nuit du 16 au 17 février par un vol de cave au Locle. La nuit suivante, on constata, dans une ferme des Petits-Ponts, la disparition de deux bicyclettes pour homme et d'une pour dame. En pénétrant clandestinement dans les locaux de la ferme, les auteurs du vol se sont éclairés en allumant des journaux allemands. La nuit suivante, quatre chateaux des montagnes qui environnent la Sagne furent cambriolés.

Les gendarmes ont été avertis ; elles exercent une surveillance sévère et font des recherches.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Est pris qui voulait prendre

(c) Le 13 février, nous avons relaté les méfaits d'un renard qui, dans le poulailler de M. Gasser à Glendy, avait égorgé 44 poules sur 53. Quelques soirs après, le même carnassier, enhardi par son exploit, revenait faire une visite au même poulailler, mais cette fois il a eu moins de chance que la première. Une trappe, placée judicieusement par M. Gasser, refermait ses mâchoires sur l'animal et mettait un terme à ses crimes pour la grande joie des propriétaires de volailles de la région.

BIENNE

L'activité de l'officier d'état civil

(c) Au cours de l'année dernière, notre officier d'état civil a enregistré 498 mariages (426 en 1945), 759 (630) publications de mariage, 1234 (1102) naissances, 31 (20) morts-nés et 553 (544) décès.

ESTAVAYER

Les finances de la ville

(sp) Le Conseil général d'Estavayer a ratifié le budget de l'année en cours. Les recettes se montent à 192,100 fr. Les dépenses à 197,060 fr. Il y a donc environ 5000 fr. de déficit présumé. Il faut signaler que l'amortissement de la dette communale absorbe 4000 fr.

Un crédit de 30,000 fr. a été voté pour la mise en état de deux appartements qui seront loués par la commune et qui rapporteront le 6,4 % environ.

Une demande d'augmentation du traitement des conseillers communaux, qui est de 270 fr. par année, n'a pas été agréée par le Conseil général.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Condamnation d'une voleuse

(sp) Le tribunal criminel de la Sarine a jugé hier Fernande P. habitant Genève, accusée d'avoir soustrait un montant de 850 fr. à une sommelière dans l'antichambre d'un salon de coiffure. La prévenue a nié les faits. Au cours de la séance d'hier, il y eut confrontation avec un agent de la police genevoise, qui avait fait un rapport défavorable à son sujet. Il en est résulté que l'agent était parfaitement de bonne foi et que ses renseignements, puisés dans les dossiers de la sûreté, étaient exacts.

La police de sûreté avait repéré Fernande P. au moment où elle allait partir en express pour Genève. Un complice présumé n'a pas été retrouvé. La somme de 450 francs qu'elle avait sur elle provenait, selon elle, d'un généreux prêteur de Fribourg qui ne songeait pas à l'apanage des masses. Ne nous étonnons donc pas que la chapelle n'ait pas été comble et qu'une notable partie des auditeurs nous soit venue des villages voisins.

Le tribunal l'a reconnue coupable de vol et l'a condamnée à quatre mois de prison sans sursis.

VALLEE DE LA BROYE

PAYERNE

La foire

(c) La foire de jeudi a été calme, le manque de fourrage se faisant durement sentir. Le petit bétail et les génisses, principalement, n'ont pas trouvé d'amateurs.

Seules les vaches laitières sont toujours bien demandées. Les prix sont stationnaires. Les bouffis pour les travaux printaniers sont assez recherchés ; ils se payent de 2000 à 2400 fr. la paire. Les bonnes vaches de 1600 à 1800 fr. Les génisses portantes varient entre 800 et 1200 fr. Les jeunes bovins de 400 à 600 fr. Les jeunes taureaux pour la production de 900 à 1100 fr.

Pas de hausse sur les petits porcs ; ceux de six à huit semaines valent de 90 à 110 fr. la paire, ceux de dix à douze semaines 130 à 140 fr. la paire. Les porcs de trois à quatre mois 220 à 240 fr. la paire.

Les moutons pour la boucherie se payent 2 fr. 90 le kg. poids vif avec la laine, les brebis pour l'élevage, 90 à 110 fr., les agneaux, de 45 à 60 fr.

157 têtes de gros bétail, 568 porcs et 25 moutons ont été amenés sur les champs de foire.

VIGNOBLE

HAUTERIVE

Commission scolaire

(c) La salle du collège était, mercredi soir, occupée par un nombreux public désireux de soutenir les efforts des dirigeants de nos écoles et de applaudir les six films documentaires, « Hello ! Hello ! Ici la Suisse », présentés par M. Jean Brocher, ingénieur, des cinémas populaires romands.

Pendant deux heures, les spectateurs assistèrent aux diverses activités suisses durant l'année 1946, telles furent politiques, patriotiques, historiques ou sportives ; les documents de valeur relatant le sauvetage du « Dakota » dans nos Alpes, les dépôts et les arrivées des grands paquebots aériens à Coimtrin, la démolition et la construction, pièce à pièce d'une vieille demeure de Veils, par les habitants de cet endroit, la vie des internés russes en Valais, l'arrivée des Américains en Suisse, etc. furent une leçon vivante et intéressante dont chacun apprécia la valeur. La bande consacrée à la Suisse blanche fut, pour beaucoup, une révélation de la promesse de nos « a » du ski et de la beauté incomparable de nos sites neigeux.

M. Jean Brocher commenta le film ; il le fit avec esprit et à-propos.

L'après-midi, il y eut matinée pour les enfants de notre village auxquels s'étaient joints les élèves du collège de la Coultre.

BEVAUX

Soirées diverses

(c) Après deux soirées de cinéma, la commission scolaire faisait appel vendredi dernier au conférencier Willy Prestre. « De la jungle aux Rocheuses », tel était le sujet développé devant un auditoire intéressé. Après la conférence, M. Prestre convia ses auditeurs à l'hôtel de Commune où une discussion s'ensuivit.

Soirées de la Jeune Eglise

(c) Dimanche et lundi, la Jeune Eglise offrait ses deux soirées théâtrales. Après le chant de présentation suivaient deux chansons mimées : « L'horloge du village » et l'air très connu de « La batelière » ; la chanson humoristique : « Les croquants » fut bissée et les trois actes de Géo Blanc : « Le vétéran », nous firent constater que la bonne Parole peut atteindre le cœur des plus miséreux. Après la représentation de lundi, tous les jeunes se retrouvaient au restaurant du Cygne pour la collation traditionnelle.

Dans leur détresse, ils crièrent à l'Éternel et Il les délivra de leur angoisse. Il arrêta la tempête, ramena le calme. Et les ondes se turent. Ils se réjouirent de ce qu'elles étaient apaisées et l'Éternel les conduisit au port désiré.

Ps. CVIII, 29, 30.

Monsieur Placide Favre, à Cortaillod ; Mademoiselle Marguerite Favre, à Gstaad :

Monsieur et Madame Robert Favre-Juvet et leurs enfants Jean-François et Arlette, à Cortaillod ;

Monsieur et Madame André Favre-Folly, à Neuwelt (Bâle-Camargne) ;

Monsieur et Madame Albert Favre-Dubied, à Travers, et leurs enfants, à Crissier et Sainte-Croix ;

Madame et Monsieur Louis Junod-Favre et leurs enfants, à Neuchâtel ;

Madame veuve Arnold Favre-Grosclaude et ses enfants, à Fleurier ;

ainsi que les familles Favre, Rossettel, Jéquier, parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Placide FAVRE

née Marie-Louise ROSSELET-DROUX

leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui dans sa 81me année, après une courte maladie.

Grand-Cortaillod, 20 février 1947.

L'incinération aura lieu dimanche 23 février, à 14 heures.

Selon le désir de la défunte, culte au temple de Cortaillod, à 13 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame Maurice Gauthier-Gauthier, la Peuffrey-sur-Bex ;

Madame et Monsieur Gilbert Mayor-Gauthier et leur petite Ayllette, à Lausanne ;

Mesdemoiselles Simone et Jacqueline Gauthier, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve

Marie Gauthier-HERTIG

leur très chère maman, grand-maman, sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 72me année.

Lausanne, le 20 février 1947.

(avenue de la Saillaz 10.)

Tu as connu la souffrance et les difficultés de la vie, jouis du repos éternel.

Elle est au ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 22 février à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Madame William Cuénoud, à Neuchâtel ;

Monsieur Pierre Cuénoud, à Berne ;

Monsieur Jean Cuénoud, à Couvet ;

Monsieur et Madame Jules Cuénoud et leurs filles Germaine et Marcelle, à Vevey ;

Madame et Monsieur Jules Holy et leur fille, Madame Jacqueline Holy, à Bière ;

Mademoiselle Berthe Gammeter, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Georges Gammeter, à Genève,

les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur William CUÉNOUD

leur bien-aimé époux, tendre père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu à l'âge de 51 ans, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 18 février 1947.

(Maillefer 20.)

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu, Matth. V, 9.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 21 février, à 15 heures.

Culte pour la famille, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La Section de Neuchâtel de la Société suisse des commerçants a le vif regret de faire part du décès de

Monsieur William CUÉNOUD

membre actif.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu ce jour.

CONTEMPORAINS 1881

Nous avons le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Albert MURBACH

notre cher ami.

Le comité.

LES SPECTACLES

Ray Ventura

« Très jeune, très jazz, très juste », pour répéter à peu près les dires de ce chef d'orchestre dans les années 1930 et suivantes. Tel est cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde. C'est sans doute cet ensemble au caractère et si sympathique partout que ses auditeurs se recrutent aussi bien dans la génération montante que dans la génération... stagnante ; l'on en eut des preuves nouvelles — s'il en fallait — durant le spectacle du 19 février à la Rotonde